



LA VOIX DU VRAC

LE MAGAZINE DES TRANSPORTEURS EN VRAC

Volume 51, N° 5
OCTOBRE-NOVEMBRE 2025



Tournée
du
Québec
2025



COMPTE-RENDU DES
TRAVAUX DANS LES
RÉGIONS 01 à 05

Le camion de Constructions,
Réparations Robert inc. lors
des travaux d'asphaltage sur
la route du Morne à Lac-Drolet.
Sous-poste-Frontenac.

PROMOTION SAGUENAY RÉCOMPENSE LE CONGRÈS DE L'ANCAI



BFL CANADA

Un partenaire de croissance
qui fait toute la différence!

**Des solutions d'assurance et
de gestion de risques personnalisées
qui répondent à vos besoins.**

**POUR PLUS D'INFORMATION
CONTACTEZ NOTRE ÉQUIPE :**

T. 418 425-1288 | 1 844 221-9684

E. ancai@bflcanada.ca



*BFL CANADA est fière d'être le courtier en assurance exclusif pour les
membres de **l'association nationale des camionneurs artisans.***

LA VOIX DU VRAC

COMMENTAIRES

- 4** MOT DU PRÉSIDENT
Remaniement ministériel à Québec
- 6** PRESIDENT'S MESSAGE
Ministers Reshuffled In Québec
- 8** MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL
Les contrôleurs routiers seront armés – Conseil général de l'ANCAI
– Deux organismes de courtage se joignent à l'ANCAI – Formation sur le téléphone intelligent – Le congrès de l'ANCAI apporte d'importantes retombées économiques dans les régions
- 12** Retombées économiques importantes du congrès de l'ANCAI
Daniel Tremblay nommé ambassadeur de l'année de la Ville de Saguenay

COMPTE-RENDU DES TRAVAUX DANS LES RÉGIONS 01 à 05

- 13** Forte baisse du transport dans toutes les régions
- 14** Région 01
- 16** Région 02
- 19** Région 03
- 24** Région 04
- 27** Région 05

RUBRIQUES

- 10** SANTÉ ET SÉCURITÉ
Importants changements réglementaires
- 30** CHRONIQUE ASSURANCES
Conduite hivernale : éviter les renversements de camions ou de remorques
- 32** NOUVELLES DE LA FORÊT
 - Québec fait une croix sur sa réforme du régime forestier
 - Nouveaux tarifs américains de 10 % sur le bois d'œuvre
 - MC Forêt redonne vie à l'ancienne usine Forex de Mont-Laurier
- 33** Camions et inscriptions à vendre
- 35** NOUVELLES DE L'INDUSTRIE
 - LE RELAYEUR (SAAQ) :
 - Autorisation du port d'une arme à feu pour les contrôleurs routiers
 - La saison hivernale arrive à grands pas
 - Peterbilt livre son premier modèle 567 de classe 8 fabriqué au Québec
 - Paccar met à pied 300 travailleurs à son usine de Sainte-Thérèse
- 36** Liste des organismes de courtage en camionnage en vrac

Volume 51, N° 5
OCTOBRE-NOVEMBRE 2025

Publiée par l'ANCAI
(l'Association Nationale des
Camionneurs Artisans inc.)

5600, boul. des Galeries,
bureau 200,
Québec (Qc) G2K 2H6

Téléphone : (418) 623-7923
Télécopieur : (418) 623-0448
Courriel : infos@ancai.com
Site Web : www.ancai.com
Facebook : [LANCAI](https://www.facebook.com/LANCAI)

Éditeur

Gaétan Légaré
g.legare@ancai.com

Rédacteur en chef

Alain Simard
revue@ancai.com

Révision et traduction

Louise Simard

Publicité, textes et infographie

Alain Simard
revue@ancai.com

Collaborateurs

Tommy Charland, président
Gaétan Légaré, directeur général
Pierre Gimaiël, conseiller

Parution six fois l'an
en version numérique

Février-Mars

Avril-Mai

Juin-Juillet

Août - Septembre

Octobre - Novembre

Décembre - Janvier

Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 0843-6207
Bibliothèque et Archives nationales
du Québec

*Tous droits réservés. La reproduction
intégrale ou en partie du contenu
est interdite, sans l'autorisation
du rédacteur en chef.*



TOMMY CHARLAND

MOT DU PRÉSIDENT

REMANIEMENT MINISTÉRIEL À QUÉBEC

CHANGEMENTS IMPORTANTS

Le 10 septembre 2025, le premier ministre François Legault a procédé à un important remaniement ministériel. Dans un premier temps, nous désirons féliciter les ministres qui ont été maintenus au Cabinet et les députés qui ont accédé à la haute administration politique du Québec.

Certaines de ces nominations sont d'une grande importance pour les membres de l'ANCAI. M. Jonatan Julien devient ministre des Transports et de la Mobilité durable, M. Benoit Charette est nommé ministre responsable des Infrastructures et M^{me} France-Élaine Duranceau devient ministre responsable de l'Administration gouvernementale et de l'Efficacité de l'État, ainsi que présidente du Conseil du trésor.

JONATAN JULIEN

Les lois et règlements qui régissent l'encadrement sur le courtage en services de camionnage en vrac dans les marchés publics découlent du ministère des Transports. Depuis quelques années, l'ANCAI demande que des changements soient instaurés à la Loi sur les Transports, au Règlement sur le courtage en services de camionnage en vrac et au Cahier des charges et devis généraux (CCDG) du ministère des Transports, de manière à protéger les retombées économiques locales et l'intégrité des dépenses en transport en vrac.

Nous avons demandé une rencontre urgente à M. Julien afin que nous puissions lui expliquer les divers avantages de l'encadrement sur le courtage et l'urgence d'agir sur les amendements légaux et réglementaires requis.

FRANCE-ÉLAINE DURANCEAU

Nous avons aussi demandé une rencontre avec Mme France-Élaine Duranceau, présidente du Conseil du Trésor, afin de modifier les législations en vigueur pour établir plus clairement que tous les organismes publics soient habilités à inclure une clause sur le camionnage en vrac favorable aux retombées économiques locales dans les appels d'offres et les contrats.

Nous avons déjà eu des échanges avec le Conseil du Trésor sur ce sujet et nous maintiendrons la pression pour qu'enfin, le Conseil du Trésor réalise que l'encadrement sur le courtage génère des économies pour les organismes publics.

BENOIT CHARETTE

M. Benoit Charette est devenu ministre responsable des Infrastructures. À ce titre, il est aussi ministre responsable de la SQI. **Nous avons demandé une rencontre urgente, afin de lui expliquer les effets négatifs de la décision injustifiée prise par la SQI au début de 2024 de ne plus inclure de clause sur le camionnage en vrac dans ses appels d'offres et ses contrats.** Cette décision, injustifiée et prise arbitrairement, constitue une attaque contre les avantages économiques que devraient retirer les circonscriptions où les organismes publics investissent.

Les camionneurs artisans ont démontré, le 14 mai 2025, leur volonté de récupérer le gagne-pain que la SQI leur a enlevé sans préavis et sans en avoir démontré la justification légale ou économique. Nous devons également maintenir la pression dans ce dossier.

L'INTÉGRITÉ ET LA SÉCURITÉ

Depuis plusieurs années, nous insistons en vain dans nos représentations en soulignant au Gouvernement que le camionnage en vrac non régi économiquement est un milieu propice au blanchiment d'argent sale, à l'évasion fiscale, à la fausse facturation et à la collusion.

Le système disciplinaire que la CTQ applique à nos organismes et à nos membres assure que tous nos propriétaires-chauffeurs possèdent les compétences pour la conduite de véhicules lourds. De plus, tous les aspects financiers, techniques et réglementaires de nos petites entreprises de transport sont surveillés.

Les réactions des politiciens et des associations de transporteurs dans le dossier des « Chauffeurs inc. » confirment nos appréhensions. On constate que les chauffeurs et les exploitants non régis constituent de possibles portes d'entrée pour l'évitement fiscal, pour la compétition déloyale, pour la dangerosité en regard de la sécurité des usagers du réseau routier et même, pour la présence du crime organisé dans le transport.

Nos membres camionneurs artisans se battent depuis des années pour démontrer tous les avantages pour la société du fait qu'ils soient réglementés économiquement. Les témoignages entendus dans le dossier « Chauffeurs inc. » confirment le danger de faire affaire avec des camionneurs non réglementés économiquement.

Le gouvernement devrait comprendre que, dans le domaine des investissements publics dans les infrastructures, il devrait agir de façon à ce que son encadrement sur le courtage de services de camionnage en vrac s'applique intégralement dans tous les marchés publics.

Au lieu d'agir avec sagesse, l'État québécois agit au contraire en ouvrant grand la porte aux aventuriers des transports.

Ainsi, la décision prise en 2024 de la SQI de ne plus exiger l'utilisation de camionneurs artisans inscrits au Registre du camionnage en vrac et celle du ministère des Transports, en 2012, d'ouvrir l'excédent du transport en vrac que l'entrepreneur ne peut réaliser avec ses propres camions à toute entreprise de transport, alors qu'avant cette date, il devait l'offrir à un titulaire d'un permis de courtage, constituent des risques qui peuvent mener à tous les abus.

Est-ce que le gouvernement du Québec attend que la situation du transport en vrac dans les marchés publics dégénère, comme ça a été le cas

dans le transport général, avant de s'assurer que sa propre réglementation dans le courtage s'applique intégralement? Notre devoir, en tant que membres de l'ANCAI, est de continuer d'exiger que le gouvernement cesse de faire l'autruche et amène les amendements légaux requis pour protéger la sécurité et l'intégrité des Québécois.

INVESTISSEMENTS MAJEURS DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

Le gouvernement fédéral et les provinces se sont entendus sur la nécessité de créer un corridor énergétique et d'accélérer les investissements majeurs au cours des prochaines années. Un bel exemple est le projet d'agrandissement du Port de Montréal à Contrecoeur. Ce projet devrait susciter des investissements d'environ 2,3 milliards de dollars. Le gouvernement du Québec devrait y participer pour plus de 250 millions. Il entre aussi dans la stratégie maritime du gouvernement du Québec. Nous avons d'ailleurs demandé une rencontre au ministre Bernard Drainville sur le sujet. Plusieurs autres projets d'infrastructures devraient plus tard être annoncés en territoire québécois.

Nous estimons que l'encadrement sur le courtage en services de camionnage en vrac devrait s'appliquer aux investissements fédéraux au Québec. Lorsque le ministère des Transports et de la Mobilité durable du Québec subventionne des projets d'organismes fédéraux ou municipaux, la clause qu'il applique dans ses propres contrats devrait être présente dans les protocoles d'entente.

En préparation de ces investissements à venir, nous avons commencé nos représentations auprès des politiciens fédéraux et provinciaux. Il est essentiel que les gouvernements comprennent que la présence des camionneurs artisans est nécessaire pour assurer les retombées économiques locales.

LE CONSEIL GÉNÉRAL

Le **22 novembre 2025** aura lieu à Québec, le Conseil général de l'ANCAI. Il est important que tous les titulaires de permis de courtage affiliés à l'ANCAI y soient représentés.

Les discussions aborderont différents sujets, dont des informations importantes qui découlent du remaniement ministériel et du traitement de nos dossiers gouvernementaux. Il y sera en outre question du congrès annuel de l'ANCAI 2026.

Plus de 200 participants y sont attendus. Ces instances sont très importantes en regard du fonctionnement des organismes de courtage. Je souhaite un bon conseil général à tous les participants.



TOMMY CHARLAND

PRESIDENT'S MESSAGE

MINISTERS RESHUFFLED IN QUÉBEC

IMPORTANT CHANGES

On 10 September 2025, Premier François Legault carried out a significant Cabinet reshuffle. Firstly, we would like to congratulate the ministers who have remained in the Cabinet, as well as the members of the National Assembly who have joined Québec's senior political administration.

Some of these appointments are particularly important to ANCAI members. Jonatan Julien has been appointed Minister of Transport and Sustainable Mobility; Benoit Charette has been appointed Minister Responsible for Infrastructure; and France-Élaine Duranceau has become Minister Responsible for Government Administration and State Efficiency, as well as Chair of the Treasury Board.

JONATAN JULIEN

The Ministry of Transport issues the laws and regulations governing bulk trucking brokerage services in public procurement markets. For several years, the ANCAI has been calling for changes to the Transport Act, the Regulation respecting the brokerage of bulk trucking services and the Ministry of Transport's General Specifications and Estimates (CCDG) to protect local economic benefits and ensure the integrity of expenditure on bulk transportation.

We have requested an urgent meeting with Mr Julien to explain the various advantages of regulating brokerage and the urgency of implementing the necessary legal and regulatory amendments.

FRANCE-ÉLAINE DURANCEAU

We have also requested a meeting with Ms France-Élaine Duranceau, Chair of the Treasury Board, to discuss amending the current legislation to make it more straightforward that all public bodies are authorized to include a favourable bulk trucking clause in calls for tenders and contracts that supports local economic benefits.

We have already held discussions with the Treasury Board on this matter and will continue to apply pressure until they finally realize that regulating brokerage generates savings for public bodies.

BENOIT CHARETTE

Mr Benoit Charette has become the Minister Responsible for Infrastructure. In this capacity, he is also the Minister responsible for the SQL.

We requested an urgent meeting to explain the adverse effects of the SQL's unjustified decision, made in early 2024, to no longer include a bulk trucking clause in its tenders and contracts. This unwarranted and arbitrary decision constitutes an attack on the economic benefits that should accrue to constituencies where public agencies invest.

On May 14, 2025, artisan truckers demonstrated their determination to regain the livelihoods the SQL took away from them without notice, and without providing any legal or economic justification. We must keep up the pressure on this issue.

INTEGRITY AND SAFETY

For several years, we have been unsuccessfully urging the government to recognize that unregulated bulk trucking creates an environment conducive to money laundering, tax evasion, false invoicing and collusion.

The CTQ's disciplinary system ensures that all our owner operators have the skills to drive heavy vehicles. In addition, all financial, technical and regulatory aspects of our small transport businesses are monitored.

Politicians' and transportation associations' reactions to the "Drivers Inc." issue confirm our concerns. Unregulated drivers and operators clearly pose a potential gateway to tax evasion, unfair competition, dangers to road users and even organized crime in the transportation sector.

For years, our artisan trucker members have been fighting to demonstrate the many benefits of economic regulation to society. The testimonies heard in the "Drivers Inc." case confirm the dangers of doing business with unregulated truckers.

The government should understand that, in the area of public infrastructure investment, it must ensure that its framework for the brokerage of bulk trucking services is fully applied across all public markets.

However, instead of acting wisely, the Québec government is doing the opposite by opening the door wide to transportation adventurers.

The 2024 decision by the SQI to no longer require the use of artisan truckers registered in the Bulk Trucking Registry, and the 2012 decision by the Ministry of Transport to open up surplus bulk transport that contractors cannot carry out with their own trucks to any transport company — whereas previously, they had to offer it to a brokerage licence holder — constitute risks that can lead to all kinds of abuse.

Is the Québec government waiting for the situation in public markets to deteriorate, as has happened in the wider transport sector, before ensuring that its own brokerage regulations are fully enforced? As members of the ANCAI, it is our duty to continue demanding that the

government stop burying its head in the sand and make the necessary legal amendments to protect the safety and integrity of Quebecers.

MAJOR INVESTMENTS BY THE FEDERAL GOVERNMENT

The federal government and the provinces have agreed on the need to establish an energy corridor and speed up major investments over the next few years. One good example is the expansion project at the Port of Montréal in Contre-cœur. This project is expected to generate investments totalling around \$2.3 billion. The Québec government is projected to contribute over \$250 million. The project is also part of the Québec government's maritime strategy. We have requested a meeting with Minister Bernard Drainville to discuss this. Several other infrastructure projects are expected to be announced in Québec later.

We believe that the framework for the brokerage of bulk trucking services should apply to federal investments in Québec. When the Québec Ministry of Transport and Sustainable Mobility subsidizes projects funded by federal or municipal agencies, the clause applied in its own contracts should be included in the memoranda of understanding.

In preparation for these upcoming investments, we have begun lobbying federal and provincial politicians. It is crucial that governments recognize the importance of artisan truckers in ensuring local economic benefits.

GENERAL COUNCIL

The ANCAI General Council will meet in Québec City on November 22, 2025. All brokerage licence holders affiliated with the ANCAI must be represented at this meeting.

Topics for discussion will include important information resulting from the Cabinet reshuffle and the handling of our government affairs. Plans for the 2026 ANCAI annual convention will also be presented.

More than 200 participants are expected to attend. These meetings are crucial for the effective operation of brokerage organizations. I wish all participants a successful General Council meeting.



GAÉTAN LÉGARÉ

MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Les contrôleurs routiers seront armés

Le gouvernement du Québec autorisera les contrôleurs routiers à se munir d'armes à feu. L'explosion du nombre de «chauffeurs à rabais» et de transporteurs délinquants donne une très mauvaise image à toute l'industrie du camionnage. Les diverses associations se concertent pour revaloriser le métier de conducteur de camion.

On constate beaucoup de délinquance dans le transport lourd depuis que les camionneurs savent que les contrôleurs routiers ne font plus de patrouilles routières. Certains en profitent pour surcharger leur camion et omettent d'arrêter aux balances. Certains chauffeurs n'ont pas les certifications ou l'expérience requises pour conduire des véhicules. Il est grand temps que l'on remette de l'ordre afin de redorer l'image du camionnage.

Les contrôleurs routiers ont été l'objet de plusieurs agressions de la part de camionneurs qui refusaient d'obtempérer lors d'interceptions. La Fraternité des constables du contrôle routier du Québec avait réclamé des changements afin d'assurer la sécurité des contrôleurs dans l'exercice de leurs fonctions et le Tribunal administratif du travail leur avait donné raison en mars dernier. Cette décision du Tribunal a forcé les contrôleurs à cesser leurs interventions sur le terrain et à se confiner dans des postes de contrôle.

En attendant que les contrôleurs routiers soient formés au port d'armes, ceux-ci pourraient recommencer à patrouiller sur les routes, avec la collaboration des policiers de la Sûreté du Québec, afin d'assurer leur sécurité.

Conseil général de l'ANCAI

Notre conseil général se tiendra le samedi 22 novembre 2025, à 9 h 00, à l'hôtel Classique de Québec. Cette rencontre annuelle est très importante pour présenter aux dirigeants des organismes de courtage des comptes-rendus sur les actions et les démarches de l'ANCAI. Les modalités d'inscription au congrès ANCAI 2026 seront également dévoilées lors de cette réunion.

Il y a eu beaucoup de mouvements au sein des ministères récemment. M. Jonatan Julien a été nommé ministre des Transports. M. Julien était auparavant ministre responsable des Infrastructures, ce qui fait que les dirigeants de l'ANCAI étaient familiers avec les membres de son personnel politique à la Société québécoise des infrastructures (SQI). La plupart de ceux-ci ont suivi M. Julien au ministère des Transports. L'ANCAI espère rencontrer le nouveau ministre et ses représentants avant le conseil général afin de faire évoluer notre dossier.

M. Benoit Charette est maintenant le ministre responsable des Infrastructures et de la SQI. Le conseiller politique de M. Legault, qui était responsable de notre dossier au bureau du premier ministre, a été nommé chef de cabinet de M. Charette. Nous avons bon espoir de rencontrer prochainement le ministre Charette et ses conseillers pour réitérer nos demandes au sujet du dossier de la SQI et en présenter un compte-rendu au conseil général.

Le conseil général sera également l'occasion de faire le suivi des rencontres de l'ANCAI avec les unions municipales FQM et UMQ. L'ANCAI travaille sans cesse à promouvoir auprès des municipalités des clauses préférentielles qui favorisent les camionneurs de l'ANCAI. Ces clauses ont pour effet d'accroître les retombées économiques dans les régions du Québec.

Deux organismes de courtage se joignent à l'ANCAI

L'ANCAI est heureuse d'accueillir deux organismes de courtage : Sous-poste de camionnage en vrac Radisson, Baie-James et Transporteurs en vrac de Jonquière. Le nouvel organisme qui représentera la zone Baie-James a obtenu son permis de courtage auprès de la CTQ en mai 2025. Les limites de la zone se situent entre les 51° et 55° parallèles. Plusieurs travaux sont prévus sur le territoire de la Baie-James dans les prochaines années. Le comité de négociation de l'ANCAI a suggéré un système de répartition équitable pour les camionneurs des diverses régions du Québec qui souhaitent aller travailler à la Baie-James. Cette politique de répar-

tition interrégions pour le surplus de travail dans le sous-poste Radisson, Baie-James sera entérinée lors du conseil général.

L'ANCAI sera heureuse d'accueillir dans ses rangs les autochtones résidant dans le territoire de la zone Baie-James qui aimeraient se procurer des inscriptions de camionnage en vrac. L'ANCAI fera des démarches auprès de M. Ian Lafrenière, ministre responsable du Nord-du-Québec, en collaboration avec les autochtones, afin que le territoire au nord du 55° parallèle soit organisé afin de détenir un permis de courtage dans cette zone pour augmenter le travail de nos membres. Présentement, le territoire compris entre les 55° et 62° parallèles n'est pas régi par une zone de courtage de la CTQ.

Les Transporteurs en vrac de Jonquière font un retour dans le réseau de l'ANCAI après une absence d'une dizaine d'années. Ils sont les bienvenus dans notre Association et pourront bénéficier du soutien et des avantages de l'ANCAI, tout comme les autres organismes de notre grande famille.

Formation sur le téléphone intelligent

La formation Camo-route sur le téléphone intelligent est de retour. Cette formation vous apprendra à mettre à profit les capacités de votre téléphone intelligent dans le cadre de votre travail, ainsi que l'utilisation de monANCAI. Cette formation très appréciée est gratuite pour les membres de l'ANCAI et leurs conducteurs. Nous avons reçu beaucoup de commentaires positifs de personnes ayant suivi cette formation, y compris de celles qui pensaient bien connaître les fonctionnalités de leur téléphone. Cette formation est importante pour les usagers de monANCAI afin d'optimiser leur utilisation de l'application qui est en constante évolution grâce à notre équipe de programmeurs.

Cliquez sur [ce lien](#) pour soumettre une demande de participation à la formation gratuite sur le téléphone intelligent financée par Camo-route.

Le congrès de l'ANCAI apporte d'importantes retombées économiques dans les régions

Notre prochain congrès aura lieu du 23 au 26 avril 2026 au Manoir Richelieu, à La Malbaie. L'équipe locale du congrès de Charlevoix a toujours su organiser de très beaux congrès lors des nombreuses fois où nous sommes allés au Manoir. Les informations nécessaires aux délégués pour s'inscrire au congrès seront communiquées lors de notre conseil général du 22 novembre.

Je profite de l'occasion pour féliciter l'équipe de bénévoles du Saguenay-Lac-Saint-Jean qui nous a permis de présenter, en mai dernier, un congrès de l'ANCAI exceptionnel. L'équipe locale, dirigée par Daniel Tremblay et Renald Pilote, a atteint un record de commandites. Le samedi midi, l'équipe a eu l'audace de proposer un

buffet très apprécié avec un menu du terroir composé d'une soupe aux gourganes, d'une tourtière et d'une tarte aux bleuets. Le banquet du samedi soir, sous le thème disco, nous en fait voir de toutes les couleurs!

Promotion Saguenay a d'ailleurs remis le prix d'ambassadeur de l'année 2025 à Daniel Tremblay, directeur de la région 02, pour l'organisation de notre congrès. Il y avait 85 organismes en nomination pour ce prix remporté par Daniel. Nous avons un article sur cette remise de prix dans la présente édition de *La Voix du Vrac*.

Ce prix met en évidence l'importance du congrès de l'ANCAI pour les retombées économiques régionales. On estime que notre dernier congrès a apporté des retombées économiques d'au moins 300 000 \$ à la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Les retombées de notre congrès se font beaucoup plus sentir lorsque nous le tenons en région. Malheureusement, plusieurs régions du Québec n'ont pas les infrastructures nécessaires pour accueillir notre congrès. L'hôtel qui nous reçoit doit disposer d'au moins 200 chambres pour nos délégués. L'établissement doit également posséder un grand local d'une capacité de 200 personnes pour nos ateliers, une très grande salle de banquet pouvant accueillir 400 convives, ainsi qu'une scène pour un spectacle.





**JEAN-FRANÇOIS
SPENCE, CRIA**
Conseiller chez
Via Prévention
jean-francois.spence@
viaprevention.com

IMPORTANTS CHANGEMENTS RÉGLEMENTAIRES

Ça y est ! Depuis le 1^{er} octobre, le *Règlement sur les mécanismes de prévention et de participation en établissement* est entré en vigueur. Nouveau règlement, nouvelles règles. Quelles sont-elles ? Les voici !

D'abord, il faut savoir que l'application du règlement n'est pas la même pour les établissements qui comptent 19 travailleuses et travailleurs et moins et ceux qui en comptent 20 et plus. Qu'est-ce qu'un établissement ? Selon la *Loi sur la santé et la sécurité du travail*, un établissement est « l'ensemble des installations et de l'équipement groupés sur un même site et organisés sous l'autorité d'une même personne ou de personnes liées, en vue de la production ou de la distribution de biens ou de services, à l'exception d'un chantier de construction ; (...) ».

Les termes importants ici sont « groupés sur un même site ». Par exemple, si vous avez 12 travailleuses et travailleurs à Québec et 12 à Rimouski, vous avez 2 établissements de 12 personnes. Il faut donc appliquer les règles prévues pour les établissements de 19 personnes et moins, et ce, dans chacun des établissements. En respectant certaines conditions, il peut être permis de regrouper plusieurs établissements. Pour savoir comment vous y prendre, je vous invite à consulter le [Guide sur l'approche par multiétablissements](#) de la CNESST.

Les établissements de 19 travailleuses et travailleurs et moins

Pour ces établissements, deux mécanismes doivent être mis en place : un plan d'action et une agente ou un agent de liaison en santé en sécurité (ALSS).

Le plan d'action est un document qui décrit les actions qui seront prises pour contrôler les risques d'accidents du travail dans un établissement. L'employeur a la responsa-

bilité de le réaliser, en collaboration avec l'ALSS. La durée du plan d'action est variable. Il doit être mis à jour périodiquement et il doit être spécifique à l'établissement.

Le plan d'action est le résultat de l'identification et de l'analyse des risques présents dans un établissement. On le présente généralement sous la forme d'un tableau où l'on retrouve les risques, les mesures de prévention, les responsables et les échéanciers.

Le 2^e mécanisme à mettre en place est l'ALSS. Cette personne doit être une travailleuse ou un travailleur de l'établissement. Elle est nommée par les travailleuses et les travailleurs.

L'ALSS a trois fonctions :

- 1- Collaborer avec l'employeur sur les questions de santé et de sécurité ;
- 2- Formuler des recommandations écrites à l'employeur ;
- 3- Déposer une plainte à la CNESST, lorsque nécessaire.

Le temps consacré par l'ALSS à l'exercice de ses fonctions est reconnu comme du temps de travail.

Les établissements de 20 travailleuses et travailleurs et plus

Les établissements de 20 travailleuses et travailleurs et plus doivent mettre en place trois mécanismes : le programme de prévention, la représentante ou le représentant en santé et en sécurité (RSS) et le comité de santé et de sécurité (CSS).

Le programme de prévention est un document beaucoup plus complet que le plan d'action. En plus de l'identification et l'analyse des risques et les mesures de prévention, on y retrouve, entre autres, les mesures de surveillance, le programme de formation, les équipements de protection individuelle et les politiques SST (engagement de la direction, alcool et drogues, harcèlement et violence, etc.).

Le programme de prévention doit être spécifique à l'établissement et mis à jour périodiquement. L'employeur a la responsabilité de l'élaborer, en collaboration avec le RSS et le CSS.

Le RSS joue un rôle semblable à l'ALSS. Trois fonctions lui sont attribuées :

- 1- Faire l'inspection des lieux de travail;
- 2- Formuler des recommandations au CSS;
- 3- Déposer une plainte à la CNESST, lorsque nécessaire.

Cette personne doit être désignée par les travailleuses et les travailleurs. Son temps de libération doit être déterminé par une entente avec les membres du CSS. S'il n'y a pas d'entente, le *Règlement sur les mécanismes de prévention et de participation en établissement* prévoit un temps de libération minimal en fonction du nombre de travailleuses et de travailleurs de l'établissement.

Enfin, le dernier mécanisme à mettre en place est le CSS. Le CSS est un groupe de travail paritaire (employeur, travailleuses et travailleurs) ayant différentes fonctions en matière de prévention des accidents du travail. Par exemple, le CSS aide à déterminer les programmes de formation, à choisir les équipements de protection individuelle et il collabore à l'élaboration du programme de prévention. Les membres représentant les travailleuses et les travailleurs doivent être nommés par ces derniers.

La formation

Pour bien exercer leurs fonctions, les ALSS, les RSS et les membres de CSS devront suivre une formation. Trois formations différentes ont été développées par la CNESST et ses partenaires. Au moment d'écrire cet article, les détails concernant les formations (date de disponibilité, méthode d'inscription, etc.) n'ont pas encore été annoncés.

Références

Plusieurs questions vous viennent probablement en tête à la suite de la lecture de cet article. C'est tout à fait normal, car ces changements sont importants et vous touchent directement, que vous soyez employeur, travailleuse ou travailleur.

Pour vous aider à y voir plus clair, Via Prévention a préparé une fiche d'information sur les éléments que je viens de vous présenter. Vous trou-

verez également sur cette fiche des liens vers des documents de référence de la CNESST. [Cliquez ici](#) pour visionner la fiche.

Comme d'habitude, les conseillères et les conseillers de Via Prévention sont là pour répondre à vos questions et vous aider à mettre en application vos nouvelles obligations. N'hésitez pas à communiquer avec nous!

The image shows a smartphone screen with the 'monANCAI' app interface. At the top, there's a location pin icon with a triangle inside, followed by the text 'monANCAI'. Below this, the screen displays 'Non disponibilités accumulées' (Accumulated non-availabilities). There are three sections, each with an icon and a title: 1. 'Maladie' (Sickness) with a person icon, showing '(Applicable au rang) Rang #1', '8h / 50 heures autorisées', and '42 heures restantes'. 2. 'Vacances' (Vacations) with a calendar icon, showing '(Applicable au rang) Rang #1', '13h / 70 heures autorisées', and '135 heures restantes'. 3. 'Bris' (Breakdown) with a wrench icon, showing '0h / 30 heures autorisées' and '50 heures restantes'. At the bottom of the app screen, it says 'L'Association Nationale des Camionneurs Artisans Inc. - Tous droits réservés 2025.' Below the phone screen, the text 'Voir mes banques de temps' (View my time banks) is displayed in a large, bold font.

RETOMBÉES ÉCONOMIQUES IMPORTANTES DU CONGRÈS DE L'ANCAI

DANIEL TREMBLAY NOMMÉ AMBASSADEUR DE L'ANNÉE DE LA VILLE DE SAGUENAY

Daniel Tremblay, directeur de la Corporation des camionneurs en vrac de la région 02, a reçu le prix de l'ambassadeur de l'année, remis par Promotion Saguenay, pour son implication dans l'organisation du congrès 2025 de l'ANCAI. Le congrès a été un immense succès sur toute la ligne. En tout, 85 organismes de la ville de Saguenay étaient en nomination pour obtenir le titre d'ambassadeur 2025.

Daniel Tremblay est à la tête de la Corporation des camionneurs en vrac de la région 02 depuis plus de 25 ans. Leader respecté, il représente avec passion plus de 330 camionneurs du Saguenay-Lac-Saint-Jean regroupés dans six zones de courtage. Lors de la cérémonie, Promotion Saguenay a souligné le dévouement exceptionnel, le leadership rassembleur et la capacité de M. Tremblay à faire rayonner la ville de Saguenay.



Lors de son allocution, Daniel a remercié l'organisation locale du congrès et a nommé les principaux commanditaires et organismes de la région qui ont contribué au succès du congrès. Il a, par la suite, tracé un portrait de l'ANCAI. Il a insisté sur la grande importance que le dernier congrès a eue pour la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean avec des retombées économiques estimées à 300 000 \$. Le congrès a représenté près de 700 nuitées dans la région si l'on cumule les délégués et les exposants. Outre les montants dépensés à l'hôtel Le



Renald Pilote, président du congrès; Daniel Tremblay directeur de la région 02; Michel Savard, président de la Corporation des camionneurs en vrac de la région 02.

Montagnais pour les nuitées, les repas, l'orchestre local et autres services, une centaine de personnes ont visité divers artisans durant la journée des conjointes et conjoints. L'impression de la programmation et des cahiers distribués aux délégués, des 12 affiches géantes et des 5000 fanions a été faite localement. On a aussi remis 225 cadeaux aux délégués contenant des produits artisanaux locaux.



Durant le congrès, deux affiches géantes de 8 pieds de largeur faisaient la promotion de l'événement le long de deux artères importantes.

NE PERDEZ PAS VOTRE POIDS DE VUE...

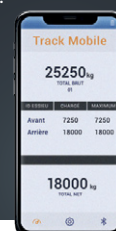
25250 kg

Balance **BRT5**

Ayez votre balance en poche !

Votre BRT5 va vous suivre partout ! Voyez la charge de votre camion sur votre cellulaire, assis aux commandes du chargeur ou à distance. Avec notre application TrackMobile, votre cellulaire va devenir votre plus fidèle assistant au chargement.

TRACKWEIGHT™



1 866 233-9722 | rmtequip.com



**Tournée
du
Québec
2025**

Patrick Fortin de la zone Chicoutimi lors de travaux de pavage sur la route 175 dans la réserve faunique des Laurentides.

COMPTE-RENDU DES TRAVAUX DANS LES RÉGIONS 01 à 05

FORTE BAISSÉ DU TRANSPORT DANS TOUTES LES RÉGIONS

L'année 2025 aura été difficile dans la plupart des 49 zones des régions 01 à 05. À peine 20 % des zones estiment avoir réalisé de très bons bilans cette année. Les causes de ce ralentissement marqué sont multiples. Plusieurs projets du Ministère ont été reportés. Une portion croissante des investissements du MTMD est consacrée à la réfection de ponts et viaducs, un type de projet apportant souvent peu de transport aux camionneurs artisans.

Les sous-postes ont participé à moins de travaux municipaux en 2025, en particulier dans les endroits où il n'y a pas de clauses préférentielles. Les entrepreneurs en profitaient pour réduire les tarifs, étant donné que l'offre de camions était forte cette année. Enfin, la demande de camions en interzone a été beaucoup plus faible cette année.

Dans la région 01, seul le sous-poste Bonaventure considère avoir obtenu à nouveau un très bon bilan. En contrepartie, les résultats ont été particulièrement désastreux dans la zone Matane avec une moyenne de 20 journées par abonné. La réfection du réseau ferroviaire de la Gaspésie, un immense projet réparti sur plusieurs années, a procuré moins de travail cette année, en partie parce que certains investissements ont été reportés.

Depuis quelques années, la région 02 était parmi les

privilegiées en ce qui concerne le volume de travail. Le portrait est tout autre en 2025. Les six zones de courtage ont enregistré une baisse d'activité comparative-ment à la moyenne des dernières années. Le réveil a été particulièrement brutal dans la zone Dubuc-Sud avec seulement 35 journées de travail. Cette zone avait vécu auparavant plusieurs très bonnes années consécutives.

Dans la région 03, les zones Appalaches, Sainte-Foy et Témiscouata ont connu une année très achalandée et ont dû avoir recours aux camionneurs en provenance de l'interzone tout au long de la saison. Le bilan est beaucoup moins reluisant dans plusieurs zones de la région. Les sous-postes Charlevoix et Montmorency ont expérimenté l'une des pires années de leur histoire.

Dans la région 04, la situation a été particulièrement difficile sur la rive nord. La demande en interzone a été très faible cette année, ce qui n'a pas aidé. Les résultats ont été déplorables pour les sous-postes Maskinongé et Grand Shawinigan qui affichent leur pire bilan depuis fort longtemps.

La région 05 suit la tendance, avec une majorité de sous-postes ayant connu une activité inférieure à la normale. La dégringolade a été particulièrement marquée pour les sous-postes Richmond et Wolfe qui réalisent leur pire bilan depuis au moins 15 ans.

ZONE **BONAVENTURE**

Une autre année particulièrement active pour les camionneurs du sous-poste Bonaventure. La construction du réseau d'aqueduc et d'égout du secteur Gascons de Port-Daniel-Gascons constitue un important chantier pour le sous-poste. Ce projet de 50 millions qui se poursuivra en 2026 consiste en la mise en place d'un réseau d'aqueduc sur une distance de 15 km et la construction d'une station d'épuration. La directrice de courtage, Irika Boudreau, tient à souligner l'excellente collaboration et le respect de l'entrepreneur du projet Action Progex qui confie l'ensemble du transport au sous-poste, mobilisant une quinzaine de camions par jour.

Un autre chantier d'envergure est la construction d'un ouvrage de protection de la route 132 contre l'érosion dans la municipalité de Maria, avec un investissement de plus de 22 millions \$. Ce projet de recharge de plage sur 2,4 km nécessite quotidiennement une vingtaine de camions du sous-poste. Ce projet aurait pu être encore plus profitable pour le sous-poste, celui-ci ayant de la difficulté à faire respecter sa part minimale de 50 % du transport.

Les autres travaux dignes de mention sont la réfection des voies de circulation à l'aéroport de Bonaventure; la

réfection du pont interprovincial de Matapédia, au-dessus de la rivière Ristigouche; ainsi que l'agrandissement du parc éolien Mesji'g Ugju's'n 2 à Escuminac. La réfection du réseau ferroviaire de la Gaspésie s'est poursuivie cette année, mais a généré moins de transport au sous-poste que les années précédentes.

ZONE **GASPÉ**

Une autre mauvaise année pour les camionneurs artisans de Gaspé. En tenant compte des travaux de réfection de la route 132 sur 4,3 km à la hauteur de la rivière l'Anse-au-Griffon, qui se sont amorcés à la fin de septembre, les camionneurs peuvent espérer terminer leur année avec une cinquantaine de jours tout au plus. Le seul autre contrat significatif du Ministère a été l'asphaltage de la montée de Wakeman sur 4,5 km. Cette année, le sous-poste fondait beaucoup d'espoir sur la réfection du réseau ferroviaire sur son territoire, mais n'a finalement travaillé que quelques semaines sur ce projet au printemps, les investissements du MTMD ayant été reportés.

ZONE **GASPÉ-NORD**

Comme l'an dernier, les camionneurs du sous-poste Gaspé-Nord connaîtront un bilan décevant avec en moyenne une cinquantaine de journées de travail. Le



PHOTO: IRIKA BOUDREAU



PHOTO: RADIO-CANADA



PHOTO: ACTION PROGEX

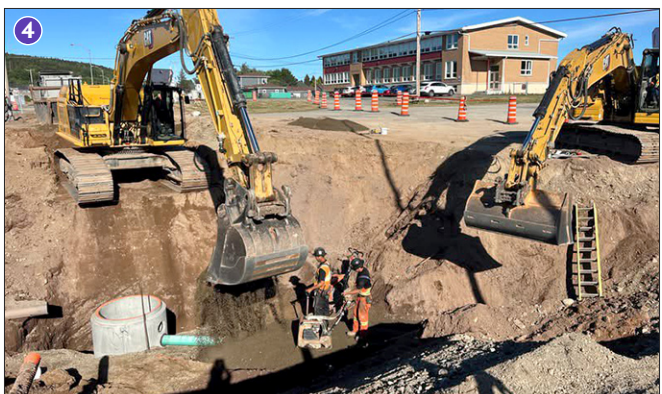


PHOTO: ACTION PROGEX

Zone **Bonaventure** – ① ② Construction d'un ouvrage de protection de la route 132 contre l'érosion à Maria.

③ ④ Construction d'un réseau d'aqueduc sur une distance de 15 km à Port-Daniel-Gascons, un projet de 50 millions \$.



PHOTO: RADIO-CANADA



PHOTO: VILLE DE MONT-JOLI

Zone **Rimouski** – ① Réaménagement de la chaussée de l'avenue de la Cathédrale à Rimouski. ② Remplacement des conduites souterraines sur le boulevard Jacques-Cartier à Mont-Joli.

principal contrat du sous-poste a été la réfection du réseau d'eau potable à La Martre, une municipalité où les résidents devaient faire bouillir leur eau depuis 25 ans. Le coût total des travaux est estimé à 12,6 M\$. Le seul contrat du Ministère qui a procuré plus que quelques camions a été la réfection de la route 132 dans le secteur de Mont-Saint-Pierre.

ZONE GASPÉ-SUD

Le bilan des camionneurs du sous-poste Gaspé-Sud dépassera le seuil de 50 jours, ce qui est considéré comme une année acceptable pour cet organisme. La majorité du transport est venue du projet de réfection du réseau ferroviaire. Pendant cinq semaines, ce projet a requis jusqu'à 50 camions par jour. Les deux seuls projets du MTMD qui ont procuré un nombre significatif de journées de travail ont été la réfection de pontceaux sur la route 132 à Newport et Percé. Les travaux prévus cette année pour la stabilisation du talus de la route 132 à Percé, dans le secteur de la côte Donahue, ont été reportés.

ZONE ÎLES-DE-LA-MADELEINE

Les camionneurs des Îles-de-la-Madeleine finiront leur année avec un bilan décevant d'une soixantaine de jours, similaire à celui de 2024. Rappelons qu'en 2023, les camionneurs avaient effectué une année record de près de 200 jours. Les deux contrats du Ministère ayant fourni un nombre significatif de journées de transport



PHOTO: MTMD

Enrochement contre l'érosion de la route 199 à La Martinique.

ont été l'enrochement contre l'érosion de la route 199 à La Martinique et l'asphaltage du chemin de L'Étang-du-Nord. Bien que la réfection de quais par le gouvernement fédéral génère chaque année un volume de transport appréciable, le sous-poste y participe peu, faute d'une clause préférentielle avec le fédéral.

ZONE MATANE

Une année désastreuse pour les camionneurs du sous-poste Matane. En effet, leur bilan annuel s'élèvera à peine à 20 journées de transport. Le seul projet du Ministère digne de mention a été l'asphaltage de la route de Saint-Luc à Saint-Luc-de-Matane qui a occupé les camionneurs pendant une dizaine de jours.

ZONE RIMOUSKI

Un bilan plutôt modeste pour le sous-poste Rimouski qui contraste avec celui de 2024 qui avait été exceptionnel. Ce sont les travaux en provenance des villes qui ont apporté l'essentiel de l'ouvrage. À Rimouski, trois chantiers importants ont eu lieu : le remplacement des conduites de la rue Rouleau et des rues adjacentes; le réaménagement de la chaussée de l'avenue de la Cathédrale; ainsi que des travaux d'extension des services d'aqueduc sur la rue Gauvreau. À Mont-Joli, les conduites souterraines ont été remplacées sur le boulevard Jacques-Cartier et sur l'avenue Benoît-Quimper. À Saint-Fabien, des réparations de la chaussée ont été effectuées sur diverses rues. Du côté du Ministère, les travaux se sont limités à l'asphaltage de la route 132 à Saint-Fabien et du chemin Perreault à Sainte-Flavie, ainsi qu'à quelques projets mineurs de réfection de chaussée.

ZONE VALLÉE-DE-LA-MATAPÉDIA

Après une année 2024 décevante, le volume de transport du sous-poste Vallée de la-Matapédia s'est amélioré. Le MTMD a proposé trois projets d'asphaltage : sur la route 132 à Routhierville, et sur la route 195 à Saint-Léon-Le-Grand et Saint-Tharcisius. Du côté municipal, le projet le plus important a été la réfection du rang 2 de l'Église à Saint-Léon-le-Grand.

ZONES **CHICOUTIMI** et **DUBUC-NORD**

Les deux zones de l'organisme **Les Transporteurs en vrac de Chicoutimi et Dubuc-Nord** connaissent une forte baisse d'activité cette année. Le bilan de chacune des zones avoisinera une soixantaine de journées de travail en moyenne, soit environ la moitié de l'an dernier.

Dans la **zone Chicoutimi**, le Ministère n'a octroyé que deux contrats de réfection de ponceaux sur la route 170. L'essentiel du transport provient des travaux municipaux réalisés dans l'arrondissement Chicoutimi de la ville de Saguenay, notamment divers travaux d'asphaltage et de remise à niveau des conduites souterraines. Des projets d'aqueduc ont été menés sur la rue de la Fontaine, le boulevard du Royaume et le chemin de la Réserve. De l'asphaltage a été effectué sur plusieurs artères, dont les boulevards Talbot, Jean-Baptiste et du Royaume Ouest, ainsi que sur les rues Bégin et Roussel.

Dans la **zone Dubuc-Nord**, le travail est venu principalement des divers projets d'asphaltage et de réfection de ponceaux sur la route 172 dans le TNO du Mont-Valin. La construction du pont de la route 172 sur la rivière aux Vases a aussi fourni un peu de transport. Les municipalités ont généré peu de travail, à l'exception de la finalisation des travaux d'infrastructure du bou-

levard Desgagné à Saint-David-de-Falardeau, qui a mobilisé le plus grand nombre de camionneurs.

ZONE **DUBUC-SUD**

Les camionneurs de Dubuc-Sud connaissent une année désastreuse, alors que les années précédentes avaient été exceptionnelles. Les camionneurs termineront leur année avec à peine 35 jours d'ouvrage en moyenne. Seuls les huit camionneurs qui ont fait du déneigement dans l'arrondissement de La Baie l'hiver dernier s'en tirent un peu mieux. Certains camionneurs qui s'étaient acheté des camions neufs en se basant sur le volume de transport des dernières années se retrouvent dans une situation financière difficile.

Le Ministère a offert peu de contrats, à part l'asphaltage de la route 170 à Petit-Saguenay et quelques contrats en régie. Le prolongement de l'autoroute 70, bien qu'étant un projet majeur, n'a pas fourni de transport aux camionneurs artisans, puisque cette année, les travaux consistaient en la construction de deux ponts d'étagement en béton. L'arrondissement La Baie de la ville de Saguenay a également procuré peu d'ouvrage aux camionneurs, l'entrepreneur Inter-Cité Construction ne réquisitionnant qu'occasionnellement quelques camions pour l'asphaltage de rues. Contrairement aux années précédentes, les camionneurs n'ont pas participé à l'immense chantier de construction de la base



Zone **Dubuc-Nord** – Réfection d'un ponceau sur la route 172 à Saint-Fulgence : **1** Carol Gagné membre de Dubuc-Nord depuis 51 ans (1974); **2** Jean-Pierre-Chayer; **3** Paul-Arthur-Desrosier; **4** Construction Black.
Réfection du pont Saint-Vianney sur la route 172 (secteur Shipshaw) : **5** François Beaulieu; **6** Éric Desrosier.



Zone **Dubuc-Sud** – ① Luc Lavoie effectuant des travaux de pavage sur la 7^e Avenue pour la Ville de Saguenay. ② Aménagement du Fjord prenant part aux travaux de planage de 1^{re} Avenue pour Ville de Saguenay.

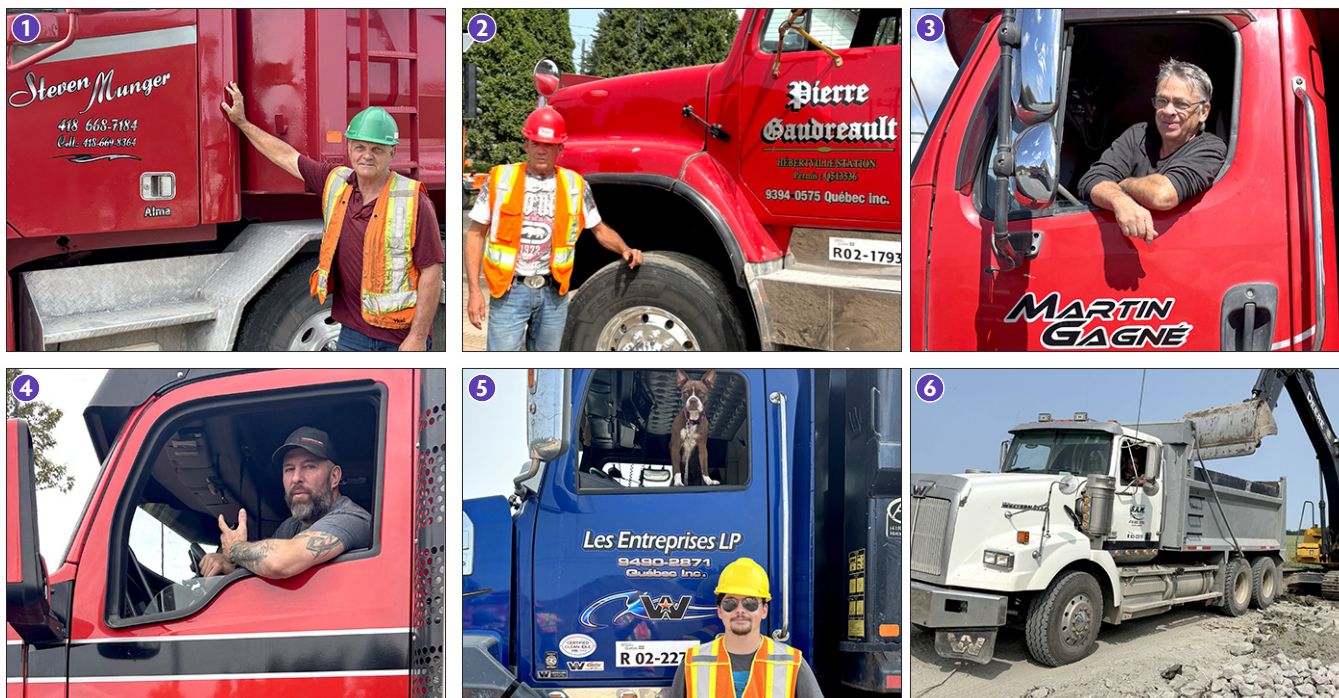
militaire de Bagotville. Ces travaux étant sous la compétence du gouvernement fédéral, le sous-poste ne possède pas de clause préférentielle. L'ouvrage étant beaucoup plus rare cette année, l'entrepreneur en a profité pour couper largement dans les taux horaires, laissant le champ libre à des camionneurs non inscrits au Registre, qui étaient prêts à travailler à des tarifs réduits de 20 % par rapport à ceux du Ministère.

ZONE JONQUIÈRE

Une année moyenne pour le sous-poste Jonquière grâce aux travaux de l'aluminerie Rio Tinto. Les travaux concernent principalement la construction des 96 cuves AP60, un projet de 1,4 milliard \$ visant à moderniser l'usine et à réduire les émissions de gaz à effet de serre. Ce projet a requis les services de 15 à 20 camionneurs du sous-poste durant toute l'année. L'arrondissement Jonquière de la ville de Saguenay a fourni un peu d'ouvrage pour l'asphaltage de rues, notamment sur la rue Saint-Dominique. La demande a été très faible du côté du Ministère.



Zone **Jonquière** – ① Léopold Simard lors de travaux de pavage sur la route 175 dans la réserve faunique des Laurentides. ② Daniel Laberge et Jérôme Belley en attente de chargement à Larouche. ③ Denis Lapointe et ④ Frédéric Pilote réalisant du travail en interzone pour le projet de réfection de la route Madoc dans le secteur Saint-Honoré (ville de Saguenay).



Zone **Lac-Saint-Jean** – Construction d'un carrefour giratoire à Alma : ❶ Steven Munger ; ❷ Pierre Gaudreault ; ❸ Martin Gagné ; ❹ Fred Gagnon ; ❺ Louis-Philippe Tremblay. ❻ Sam Gagné lors de travaux d'empierrement pour le MTMD.

ZONE LAC-SAINT-JEAN

Une année beaucoup plus calme que les deux précédentes pour le sous-poste Lac-Saint-Jean. Le plus gros projet du sous-poste a été la construction d'un carrefour giratoire à l'intersection du boulevard Auger Est et de la route du Lac Est à Alma. Ce chantier du Ministère s'est échelonné d'avril à octobre et a requis par moments de 12 à 15 camions par jour. Parmi les autres travaux du MTMD, on note plusieurs petits contrats d'asphaltage et de réfection de pontceaux sur diverses routes de la zone. Les travaux d'aménagement de deux intersections de la route 169 à Métabetchouan-Lac-à-la-Croix ont débuté à la mi-octobre. Ce projet de 7 millions se poursuivra en 2026. Les travaux en provenance des municipalités se résument à des petits projets de réfection de rues à Alma et à Métabetchouan-Lac-à-la-Croix.

ZONE ROBerval

Un bilan sous la moyenne des dernières années pour le sous-poste Roberval. Le Ministère avait programmé une quinzaine de projets dans la zone Roberval, mais la plupart de ceux-ci nécessitaient peu de camions du sous-poste. Les projets dignes de mention sont l'asphaltage de la route 169 et la construction d'un pontceau sous le rang Sainte-Marie à Dolbeau-Mistassini ; la réfection de la route collectrice menant à Girardville ; l'asphaltage de la route 155 à Lac-Bouchette ; ainsi que le pavage de la route 167 à Saint-Félicien. À Péribonka, la reconstruction du pont sur la route 169, au-dessus de la rivière Moreau, a également mobilisé quelques camions du sous-poste.

En ce qui concerne les travaux municipaux, les camionneurs du sous-poste ont participé à un projet d'aqueduc à Saint-Félicien et à la construction d'une rue dans un nouveau développement résidentiel de la municipalité de La Doré.



Zone **Roberval** – ❶ Karol Martel lors de l'asphaltage de la route 169 à Saint-Félicien. ❷ Maxime Tremblay effectuant des travaux en régie pour le Ministère à Saint-Prime. ❸ Steve Bouchard en attente d'un chargement.

COMPTE-RENDU DE LA RÉGION **03**

CAPITALE-NATIONALE – CHAUDIÈRE-APPALACHES

ZONE **APPALACHES**

Le sous-poste Appalaches poursuit sa série de bilans remarquables. L'organisme a dû faire appel à des camions en provenance de l'interzone tout au long de la saison. Les principaux projets du Ministère ont été les réfections de la route 277 à Saint-Malbachie et Saint-Léon-de Standon, de la route 275 à Saint-Prosper, ainsi que cinq projets d'interventions sur des ponceaux et quelques projets de réfection de ponts. À la suite des fortes pluies des 11 et 12 juillet, des dommages importants ont été causés à Lac-Etchemin et Saint-Magloire. Le Ministère a mobilisé 14 camions pendant 48 heures pour les réparations les plus urgentes sur les routes 277 et 281, puis 3 à 4 camions pendant un mois pour les travaux subséquents.



PHOTO: LA VOIX DU SUD

Les inondations de juillet ont causé beaucoup de dommages à Lac-Etchemin et à Saint-Magloire. Les services des camionneurs ont été requis pendant un mois pour les réparations.

Les municipalités ont également généré un volume appréciable de transport. Les principaux projets ont été les réfections du 10^e Rang à Saint-Odilon et du rang Saint-Jean-Baptiste à Sainte-Aurélie. Des travaux de conduites souterraines et de voirie sur la rue du Lac à Saint-Benjamin ont aussi été réalisés.



PHOTO: SYLVAIN OUELLET

Zone **Charlevoix** – ① Jean Claude Boily, surnommé M. Karaoké, lors des travaux de réfection de la route 169 dans la réserve faunique des Laurentides. ② Rosaire Savard lors de travaux de pavage sur la route 175 dans la réserve faunique des Laurentides.



PHOTO: ALAIN ST-LOUIS, BUREAU REGION 03.

Zone **Beauce-Nord** – Reconstruction du pont sur le chemin de l'Écore Nord à Vallée-Jonction.

ZONE **BEAUCE-NORD**

Les camionneurs du sous-poste Beauce-Nord termineront leur année avec un bilan inférieur au seuil symbolique de 100 jours de transport, une performance jugée décevante par cet organisme. Le contrat le plus important a été la reconstruction de la route 112 à Tring-Jonction qui a requis de 10 à 12 camions par jour. Quant à la reconstruction de la route 216 à Saint-Elzéar, les travaux ont été amorcés au début d'octobre et la majeure partie des travaux seront réalisés en 2026. La reconstruction du pont sur le chemin de l'Écore Nord à Vallée-Jonction a apporté un peu de transport. Du côté des infrastructures municipales, les principaux projets ont porté sur des travaux d'aqueduc et d'égout qui se sont déroulés à Sainte-Marie et à Saint-Joseph.

ZONE **BEAUCE-SUD**

Une année misérable pour les camionneurs de Beauce-Sud, les camionneurs n'atteindront probablement pas le seuil de 50 journées de travail. Heureusement, les camionneurs ont pu se reprendre un peu grâce à des travaux en interzone dans la zone voisine



PHOTO: DANIEL TREMBLAY



PHOTO: ANCAI



PHOTO: COLAS

Zone Chauveau-Québec – ❶ Poursuite du projet majeur de réaménagement de la rue Saint-Vallier sur 2 km à Québec.
 ❷ La reconstruction des ponts d'étagement de l'autoroute 73, au-dessus de la rue de la Faune, se termine cet automne.

des Appalaches. Un seul contrat du Ministère notable a été attribué : la reconstruction du 6^e Rang Nord à Saint-Honoré-de-Shenley. Seuls deux projets municipaux se démarquent : la réfection des infrastructures souterraines sur la 34^e Rue à Notre-Dame-des-Pins qui s'est échelonnée sur quatre mois, et la remise à neuf du réseau d'aqueduc sur quelques rues de Saint-Éphrem-de-Beauce.

ZONE CHARLEVOIX

Une très mauvaise année pour les camionneurs artisans de Charlevoix. Cela faisait très longtemps que le sous-poste n'avait connu si peu d'activités. Les contrats du Ministère se résument à l'asphaltage des tronçons des routes 169 et 175 dans la zone Charlevoix de la réserve faunique des Laurentides, ainsi qu'à la réfection de quelques ponts de la route 170 dans le secteur de Sagard. Sur le plan municipal, quelques travaux d'asphaltage ont été réalisés à Baie-Saint-Paul, ainsi que l'installation d'infrastructures d'aqueduc et d'égout sur trois rues du nouveau projet résidentiel près de l'aréna de Clermont.

ZONE CHAUVÉAU-QUÉBEC

Une très bonne année pour le sous-poste Chauveau-Québec. Le nombre d'affectations sera légèrement inférieur à celui de l'an dernier, étant donné que l'activité est moins intense cet automne. La Ville de Québec a octroyé plusieurs contrats avantageux pour les camionneurs artisans, notamment pour le réaménagement de la rue Saint-Vallier Ouest, de la 4^e Avenue Est, de la ruelle de l'Ancien-Chantier, des rues Caron, Sutherland et Saint-Olivier. La réfection des infrastructures souterraines de la rue Lemieux, ainsi que divers projets d'aménagements de pistes cyclables se sont aussi ajoutés. Les abonnés du sous-poste ont également pris part à des travaux de voirie sur plusieurs artères de la municipalité de Lac-Beauport.

En ce qui concerne les projets du gouvernement, les services des transporteurs du sous-poste ont été requis pour la reconstruction de l'autoroute Félix-Leclerc (A40) qui consiste en l'ajout d'une voie dédiée aux autobus et en la mise en place d'une chaussée de béton. Ce projet de 95 millions \$, débuté en 2023, doit se terminer en 2026. Des travaux d'asphaltage ont aussi été réalisés sur l'autoroute Laurentienne (A73), l'autoroute



Tous les produits renouvelés avec les dernières technologies existantes.

- ▶ WIRELESS
- ▶ BLUETOOTH
- ▶ COMMUNICATION INTÉGRÉE
- ▶ LUMIÈRE EXTÉRIEURE DE CHARGEMENT
- ▶ GESTION AUTOMATIQUE ESSIEU RELEVABLE
- ▶ SIM SUSPENSION INTELLIGENTE MONITORÉ

Profitez de la puissance CLERAL la plus puissante et avancé du marché!



Channel	Weights	Limits
1	8630	Ex 500
2	7020	Ex 500
Total	15650	Ex 900



SENTINEL PPS
 WGT: 53550
 CH: 105400
 26278 27288



Kiload
 T: 15000 Gross
 A: 5000 B: 10000



info@cleralcanada.com | www.cleralcanada.com | 866 898-6262

Félix-Leclerc (A40) et le chemin Tour-du-Lac. Enfin, les travaux de reconstruction des ponts d'étagement de l'autoroute 73, au-dessus de la rue de la Faune, se sont terminés cette année.

ZONE KAMOURASKA

Les camionneurs artisans du sous-poste Kamouraska dépasseront à peine la marque de 30 jours de travail dans la zone, un résultat un peu supérieur à l'année désastreuse connue en 2024. Heureusement, plusieurs membres ont pu bonifier leur bilan grâce à des affectations en interzone pour la construction de l'autoroute 85 dans la zone voisine de Témiscouata, ajoutant ainsi une trentaine de journées supplémentaires. Le MTMD n'avait planifié qu'un seul projet dans la zone, soit l'asphaltage de l'autoroute 20 sur 8,3 km à Saint-André-de-Kamouraska. L'activité municipale a aussi été très tranquille. Les artisans ont participé à des travaux d'aqueduc à Saint-Pacôme et à la réalisation du nouveau projet domiciliaire Quartier du Havre à La Pocatière.

ZONE LOTBINIÈRE

L'année 2025 a été marquée par une chute brutale d'activité pour les camionneurs du sous-poste Lotbinière. Après plusieurs années consécutives avec de très bons bilans dépassant les 100 jours de travail, le nombre de journées enregistrées cette année ne représentera même pas la moitié de la moyenne des dernières années. Ce recul s'explique principalement par l'absence de travaux de reconstruction de la chaussée en béton de l'autoroute 20 sur le territoire de Lotbinière. Les contrats du Ministère se sont limités à quelques réfections de ponceaux et à l'asphaltage de la route 269 à Saint-Gilles. Le sous-poste a également participé à

des travaux de voirie pour les municipalités de Laurier-Station, de Parisville et de Fortierville.

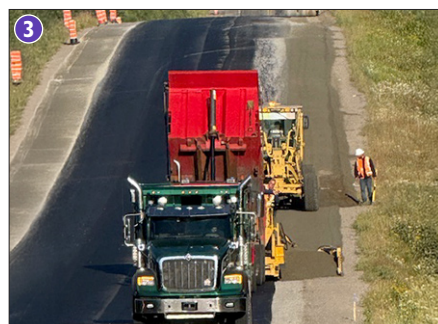
ZONES MONTMAGNY et L'ISLET

L'activité a été relativement satisfaisante pour l'organisme Montmagny-L'Islet. La **zone L'Islet** a été un peu plus choyée que celle de Montmagny, avec 25% d'affectations de plus. La majeure partie du travail de la zone L'Islet provenait du MTMD, notamment la réfection de la route 204 à Saint-Aubert et à Saint-Pamphile, ainsi que la rénovation de la chaussée de l'autoroute 20 sur un tronçon de 5 km à Saint-Roch-des-Aulnaies. Des travaux de réfection de ponceaux et de creusage de fossés ont également été effectués en régie. Le seul projet municipal digne de mention a eu lieu à Sainte-Perpétue.

Dans la **zone Montmagny**, ce sont les divers travaux de la Ville de Montmagny qui ont été les plus profitables pour les artisans. Plusieurs artères ont fait l'objet de travaux de resurfaçage et la finalisation de la piste multifonctionnelle longeant le boulevard Taché Est a duré deux mois. Le seul projet du MTMD a été la réfection de la route 216 à Sainte-Apolline-de-Patton.

ZONE MONTMORENCY

Une des pires années jamais connues pour le sous-poste Montmorency. La reconstruction du pont de l'île d'Orléans a fourni un peu de travail au début de l'année pour la mise en place d'une jetée du côté nord, mais le projet a apporté très peu d'ouvrage par la suite. Les travaux de construction de la jetée du côté sud ont débuté à la mi-octobre. Le sous-poste espère une hausse de la demande de transport dans les mois à venir pour



Zone **Montmorency** – Construction du pont de l'île d'Orléans : ① Construction de la jetée du côté nord ; ② Construction de la jetée du côté sud. ③ ④ ⑤ Réfection de la route 169 dans la réserve faunique des Laurentides. ⑥ Travaux d'aqueduc et d'égout sur l'avenue Royale à Saint-Ferréol-les-Neiges. (Photos 1 à 5 : Sylvain Ouellet, camionneur de Montmorency)



PHOTO: ANCAI



PHOTO: ANCAI



PHOTO: COLAS



PHOTO: ANCAI

Zone **Lévis** – ① ② La poursuite de l'élargissement du boulevard Guillaume-Couture (route 132) a requis une moyenne de 8 à 10 camions par jours. ③ La reconstruction de la chaussée en béton de l'autoroute 20 a réquisitionné de 15 à 18 camions pour l'excavation et un nombre équivalent pour le transport du béton. ④ Prolongement du boulevard Étienne-Dallaire.

ce projet d'envergure évalué à 2,8 milliards. Les affectations provenant du MTMD ont principalement porté sur l'asphaltage de tronçons des routes 169 et 175 dans la réserve faunique des Laurentides.

Du côté municipal, la Ville de Québec n'a attribué que deux contrats : la réfection des infrastructures sur les rues du Couvent et Bourget. Par ailleurs, des travaux d'aqueduc et d'égout ont été réalisés à Beauré et à Saint-Ferréol-les-Neiges, nécessitant quelques camions par jour durant deux mois.

ZONE **PORTNEUF**

Une très bonne année, à l'image des années précédentes, pour le sous-poste Portneuf. La presque totalité du transport provenait du Ministère. Parmi les principaux chantiers figurent l'asphaltage de deux tronçons de l'autoroute 20 dans les secteurs de Deschambault-Grondines et de Saint-Augustin-de-Desmaures, ainsi que la finalisation de la réfection de la route 367 à Notre-Dame-de-Montauban. Le MTMD a également proposé un programme d'intervention sur plusieurs ponceaux répartis sur le territoire du sous-poste.

SOUS-POSTE **RIVE-SUD**

ZONES **LÉVIS, BELLECHASSE, DORCHESTER**

L'**organisme de courtage Rive-Sud** a connu une saison de travaux beaucoup moins achalandée que les précédentes. La zone Lévis, qui roulait à plein régime depuis plusieurs années, enregistrera une saison beaucoup

plus calme. La zone n'a presque pas eu besoin de camionneurs en provenance de l'interzone contrairement aux années antérieures. Cette situation a beaucoup affecté les camionneurs des deux autres zones du sous-poste, Bellechasse et Dorchester, qui avaient l'habitude de compter sur l'interzone avec la zone Lévis pour améliorer leur bilan. Dans la **zone Bellechasse**, le travail s'est limité à quelques contrats de reconstruction de ponts et de ponceaux, ainsi qu'à des petits contrats municipaux à Saint-Raphaël et Saint-Gervais. Le bilan de la **zone Dorchester** est encore moins reluisant, le Ministère n'ayant fourni qu'un contrat de moyenne importance, soit l'asphaltage de la route 216 sur 4,1 km à Sainte-Marguerite. Le reste des travaux du MTMD consiste en de petits contrats de réfection de ponts et de ponceaux. Les municipalités n'ont pas eu recours aux camionneurs artisans pour leurs travaux, le sous-poste ne détenant pas de clauses préférentielles.

Dans la **zone Lévis**, c'est la reconstruction de la chaussée en béton de l'autoroute 20 qui a réquisitionné le plus de camions du sous-poste. De 15 à 18 camions participent à l'excavation de l'autoroute et un nombre équivalent de camions transportent du béton pour la nouvelle chaussée. Les autres contrats d'importance du MTMD ont été l'asphaltage de tronçons des autoroutes 20 et 73. La Ville de Lévis a procuré moins de travail qu'habituellement aux abonnés du sous-poste. À nouveau, l'élargissement du boulevard Guillaume-Couture (route 132) a été le projet de la Ville le plus lucratif pour le sous-poste. De 8 à 10 camions du sous-poste étaient réquisitionnés sur ce projet divisé en



PHOTO: ANCAI



PHOTO: SYLVAIN OUELLET

Zone **Sainte-Foy** – La poursuite du réaménagement des échangeurs au nord des deux ponts reliant la rive sud de Québec a requis de 10 à 12 camions en moyenne tout au long de la saison. Amorcé en 2003, ce projet majeur se continuera jusqu'en 2027.

deux tronçons. Débuté en 2023, l'élargissement de la route 132 se poursuivra jusqu'en 2027. Les autres travaux significatifs de la Ville ont été le prolongement du boulevard Étienne-Dallaire qui a nécessité une moyenne de 5 camions pendant quelques mois, et les travaux près de la rue de la Gare, qui ont mobilisé une douzaine de camions pendant un mois et demi. Les autres projets d'aqueduc et d'asphaltage de la Ville n'ont requis qu'une moyenne de quelques camions par jour.

ZONE RIVIÈRE-DU-LOUP

Le sous-poste Rivière-du-Loup ne s'en tire pas si mal cette année, grâce aux travaux de construction du parc éolien Pohénégamook-Picard-Saint-Antonin-Wolastokuk (PPAW) qui ont exigé en moyenne une trentaine de camions par jour. L'automne est fort occupé pour le sous-poste. Cependant, l'activité avait été plutôt tranquille jusqu'en septembre. Les principaux travaux du Ministère ont été l'asphaltage de l'autoroute 20 sur 5,7 km; la réfection de la route 132 à l'entrée de Rivière-du-Loup; la reconstruction du pont Rouge à Saint-Clément, ainsi que le pavage de quelques tronçons de routes régionales. La Ville de Rivière-du-Loup a fourni moins de travail qu'à l'accoutumée. Le prolongement des services municipaux sur la rue des Châtaignes à Saint-Antonin et le pavage de rues à Saint-Cyprien sont les principaux projets en provenance de municipalités

ZONE SAINTE-FOY

Après une année 2024 très tranquille, l'activité est repartie en grande pour le sous-poste Sainte-Foy. Le sous-poste a dû faire appel à l'interzone tout au long de la saison. Le plus gros chantier a été la poursuite du réaménagement des échangeurs au nord des deux ponts reliant la rive sud. Ce projet, qui s'étend de 2023 à 2027, a requis de 10 à 12 camions en moyenne tout au long de la saison. L'autre contrat substantiel du MTMD a été l'asphaltage de l'autoroute 540. La Ville de Québec avait plusieurs projets en marche dans la zone Sainte-Foy. Le plus important a été la poursuite des travaux d'infrastructures souterraines et le réaménagement du boulevard Laurier. Des travaux de réfection des réseaux d'aqueduc et d'égout sur l'avenue

Beaupré, sur l'avenue Pasteur et sur l'avenue Charles-Huot ont aussi été effectués. Le sous-poste est également impliqué dans les travaux de réaménagement de l'intersection de la rue de l'Église et du chemin Sainte-Foy. Finalement, Hydro-Québec a généré un volume de travail significatif avec la construction des conduites souterraines sur 3,1 km à partir du poste La Suète.

ZONE TÉMISCOUATA

Une autre excellente année pour le sous-poste Témiscouata, grâce à la poursuite de la construction de l'autoroute 85. Cet immense chantier nécessitait de 70 à 75 camions par jour dans les périodes achalandées, bien que l'organisme n'ait que 50% du transport sur certains tronçons. On a dû faire appel aux camions en provenance de l'interzone tout au long de l'année. Débutée en 2018, la phase III de la construction de l'autoroute 85 sur une longueur de 40 km devrait se terminer l'an prochain. Rappelons que cette dernière phase complétée, l'A85 reliera Rivière-du-Loup (A20) au Nouveau-Brunswick sur une distance de 94 km.

Il n'y avait pas d'autres travaux importants du Ministère dans la zone. Cependant, une moyenne de 5 camions par jour a été réquisitionnée pour les divers travaux effectués en régie. Seule la municipalité de Saint-Jean-de-la-Lande a fourni un projet digne de mention avec de l'asphaltage de rues.



PHOTO: MTMD

Zone **Témiscouata** – Construction de l'autoroute 85 à Saint-Honoré-de-Témiscouata. Cette dernière phase complétée, l'A85 reliera l'autoroute 20 au Nouveau-Brunswick sur 94 km.

ZONE ARTHABASKA

Une bonne année pour le sous-poste Arthabaska, bien qu'un peu moins achalandée que les années précédentes. La réfection de la route 161 à Saint-Samuel et Saint-Valère a requis de 10 à 20 camionneurs artisans par jour. Un tronçon de 4 km a été réalisé cette année, le 6 km restant est prévu pour 2026. L'autre projet d'importance du MTMD a été l'asphaltage de l'autoroute 20 sur 5 km dans les secteurs de Manseau et Saint-Louis-de-Blanford. La réfection de ponceaux complètent les projets du MTMD. La Ville de Victoriaville a fourni beaucoup d'ouvrage avec l'asphaltage de diverses rues, ainsi que les travaux de restauration du réservoir Beaudet. Le sous-poste a aussi participé à des contrats à Victoriaville et à Warwick, grâce à des ententes avec des entrepreneurs privés. La construction d'une nouvelle halte routière sur l'autoroute 20 à Sainte-Anne-du-Sault a été un autre projet avantageux pour les camionneurs artisans.

ZONE CHAMPLAIN

Le sous-poste Champlain connaît une bonne année, contrairement aux sous-postes environnants. Il y a eu beaucoup d'activités dans la municipalité de Sainte-Geneviève-de-Batiscan. Le Ministère a octroyé l'asphaltage du rang de la Rivière-à-Veillet. En août débutait



PHOTOS : JOSÉE ROBIDOUX

Zone **Arthabaska** – Réfection de la route 161 à Saint-Samuel et Saint-Valère : ❶ T.V.M. enr. (Martin Nadeau); ❷ Transport Denis Vincent; ❸ Transport Doum Nadeau..

PROTÉGEZ VOTRE SÉCURITÉ FINANCIÈRE AVEC MRa

MRa

Cabinet en assurance
de personnes

MRa est spécialisé en assurance de personnes au bénéfice des membres d'associations professionnelles. Pour les membres de l'ANCAI, cela se traduit en avantages supérieurs à un coût moindre pour des produits d'assurance purement individuels.

Programme complet

- Assurance invalidité
- Assurance vie
- Assurance soins médicaux incluant l'assurance voyage et télémedecine
- Assurance soins dentaires
- Et plusieurs autres

Nos avantages

- Tarification réduite pour les membres
- Courtier-administrateur : MRa s'occupe de tout
- Option du remboursement des primes disponible

Contactez-nous sans tarder!

1 800 363-5656 | info@cabinetmra.com | cabinetmra.com

l'important projet de réfection de la chaussée, qui sera achevée en 2026, et de stabilisation des talus de la route 361. Toujours à Sainte-Geneviève, le sous-poste a également participé à quelques projets de réfection d'infrastructures pour le compte de la municipalité. Le MTMD a procédé au planage de deux tronçons de l'autoroute 40 sur une distance totale de 16 km. L'asphaltage de la route 352 a été un autre projet intéressant du Ministère. Ce dernier a aussi proposé de petits projets de réfection de pontceaux et de stabilisation de talus.

ZONE **DRUMMOND**

Une année plutôt ordinaire pour l'organisme de courtage Drummond. L'important projet de reconstruction du pont Charles-Bourgeois sur l'autoroute 20, dans les deux directions, à Notre-Dame-du-Bon-Conseil s'échelonnera sur deux ans. D'avril à juin, 12 à 15 camions du sous-poste ont été réquisitionnés pour ce projet. Par la suite, le projet n'a nécessité que quelques camions par jour. Le Ministère a offert un projet de planage de l'autoroute 40 dans le secteur de Drummondville. Du côté des travaux municipaux, l'activité a été assez tranquille. À Drummondville, le sous-poste n'a participé à divers travaux d'aqueduc et d'asphaltage de la Ville seulement lorsque les entrepreneurs étaient à court de camions.

ZONE **GRAND SHAWINIGAN**

Une année désastreuse pour le sous-poste Shawinigan. Les camionneurs n'avaient accumulé qu'une quarantaine de journées de travail en moyenne à la mi-octobre. L'année financière du sous-poste se terminant à la fin avril, les membres espèrent quelques bonnes tempêtes l'hiver prochain pour bonifier un peu leur

bilan. Le Ministère n'a requis qu'occasionnellement quelques camions pour la reconstruction du pont des Piles sur la route 155 à Shawinigan. Le MTMD n'a fourni que très peu de travaux en régie pour les artisans. Les travaux de la Ville de Shawinigan n'ont apporté que très peu de transport au sous-poste cette année. La situation n'a guère été meilleure pour les autres municipalités de la zone. Les camionneurs de l'ANCAI n'ont participé qu'à des petits projets qui ne demandaient que quelques camions pendant une courte période.

ZONE **LAVIOLETTE**

Les abonnés du sous-poste Laviolette dépasseront à peine le seuil de 80 journées de transport, ce qui est nettement inférieur à la moyenne des dernières années. Le Ministère a fourni un peu de transport pour les projets de réfection d'un pontceau sur la route 25 et l'asphaltage de la route 155 à La Tuque. Ce sont les travaux effectués en régie pour le Ministère qui ont sauvé la saison des camionneurs de Laviolette. Tout au long de la saison, 7 à 8 camions en moyenne par jour, et jusqu'à 15 camions dans les périodes achalandées, étaient mobilisés pour des travaux de reconstruction de pontceaux, de creusage de fossés, d'asphaltage et de rechargement. Le sous-poste a participé à quelques projets municipaux, dont le remplacement de conduites souterraines sur le chemin Saint-Pierre Sud à Sainte-Thècle et l'asphaltage de la 206^e Rue dans le secteur Saint-Georges de Shawinigan.

ZONE **MASKINONGÉ**

Un bilan désastreux pour le sous-poste Maskinongé, le pire des 30 dernières années. En effet, à la mi-octobre,



PHOTOS: ANNE PHILIBERT

Zone **Maskinongé** – ① Daniel Lessard lors du pavage d'un stationnement à Saint-Alexis. ② Gaétan Saint-Yves lors de travaux de stabilisation de talus à Louiseville. ③ Sébastien Gélinas lors de travaux effectués en régie sur la route 350 à Sainte-Angèle. ④ Serge Morin lors de la réfection d'un pont à Sainte-Ursule. ⑤ Sylvain Gélinas lors de travaux de stabilisation de talus sur la route 348 à Sainte-Ursule. ⑥ Brodeur Lessard lors de travaux effectués en régie sur la route 348 à Saint-Léon.



PHOTO: RITA DUMAS

Zone **Trois-Rivières** – La construction de deux quais et d'un bassin au port de Trois-Rivières a été la principale source de transport pour les camionneurs du sous-poste : ① Sylvain Racine ; ② Transport Racine ; ③ La construction du quai no 16 a requis de nombreux voyages de pierres. ④ Transport JDM et Transport GSDM lors de travaux de réfection du pont Lavolette.

les abonnés n'avaient amassé que 15 à 20 journées de travail. Et pour aggraver la situation, la demande de travail interzone a été très faible cette année. Les divers projets du Ministère consistaient en des travaux de réfection de ponts à Saint-Alexis-des-Monts, Saint-Léon-le-Grand et Saint-Ursule, ainsi que des petits projets de stabilisation de talus à Saint-Paulin et Sainte-Ursule. À l'exception d'un modeste contrat à Louiseville, la participation aux travaux municipaux a été quasi inexistante en 2025.

ZONE NICOLET

À l'image des dernières années, les camionneurs du sous-poste Nicolet ont été occupés durant toute la saison des travaux. Cette année, le travail a été bien réparti tout au long de la saison, ce qui fait que la demande de camions en provenance de l'interzone a été beaucoup moins forte. Le volume de transport le plus substantiel pour les camionneurs artisans provenait des travaux d'élargissement de l'autoroute 55 entre Bécancour et Sainte-Eulalie, qui ont requis de 15 à 20 camions tout au cours de la saison. Ce projet majeur de 340 millions, qui vise l'élargissement de l'A55 sur 27 km, doit prendre fin en 2028. Un autre projet important a été l'asphaltage de l'autoroute 30 à Bécancour. Le transport a été partagé avec le sous-poste Arthabaska pour les projets de réfection de la route 161 à Saint-Samuel et à Saint-Valère, ainsi que de l'autoroute 20 sur 5 km à Manseau et Saint-Louis-de-Blandford, étant donné que ces travaux chevauchaient les deux zones. Le seul projet

municipal digne de mention a été la reconstruction du rang de l'Île à Pierreville qui avait subi d'importants dommages lors d'un glissement de terrain survenu en novembre 2022. Cet automne, des camionneurs artisans ont été réquisitionnés pour la construction de trois tours cellulaires à Sainte-Gertrude et à Sainte-Marie-de-Blandford, où la couverture cellulaire était très mauvaise.

ZONE TROIS-RIVIÈRES

Une autre mauvaise année pour le sous-poste de Trois-Rivières. Heureusement, comme l'an dernier, la clause 50/50 que le sous-poste a obtenue avec l'entrepreneur Pomerleau pour les travaux d'envergure exécutés au port de Trois-Rivières a empêché que le bilan ne soit encore pire. De janvier jusqu'au dégel, 30 camions du sous-poste circulaient sur ce chantier. Par la suite, de 6 à 10 camions étaient mobilisés au chantier du port, 7 jours par semaine. Le sous-poste n'a presque pas pris part aux travaux de Trois-Rivières, bien que la Ville ait consacré 6,5 millions \$ pour l'asphaltage de 35 rues. L'entrepreneur qui a décroché le contrat avec la Ville cette année était moins favorable aux camionneurs du sous-poste comparativement à l'entrepreneur des années précédentes. Le Ministère a fourni un peu de transport pour les travaux de réparation des ponts Lavolette sur le fleuve Saint-Laurent et du pont Radisson situé sur l'autoroute 40, au-dessus de la rivière Saint-Maurice. Une reconstruction de ponceau a également été effectuée sur l'autoroute 40.

ZONE **BROMONT**

L'activité a été moins grande que dans les années précédentes dans la zone Bromont. Toutefois, les membres devraient à nouveau atteindre le seuil symbolique de 100 journées de travail en moyenne. La réfection de la piste de l'aéroport de Bromont a été le principal contrat du sous-poste. Une dizaine de camions de l'organisme de courtage ont sillonné le chantier pendant 6 semaines. L'autre partie importante du transport provenait des divers travaux d'asphaltage, ainsi que d'aqueducs et d'égouts réalisés pour la Ville de Bromont qui ont nécessité quelques camions par jour tout au long de la saison. Le Ministère ne proposait aucun projet d'envergure cette année. Quelques petits projets de réfection de ponts et de ponceaux, ainsi que quelques travaux d'asphaltage ont été effectués en régie.

ZONE **COMPTON**

Une autre année médiocre dans la zone Compton, à l'image de l'an dernier. Le seul contrat d'importance du

Ministère a été l'asphaltage de la route 214 à Westbury. Les deux autres contrats dans la zone consistaient en deux petits projets de réfection de ponts à Bury. À part la municipalité de Newport, qui a fait appel au sous-poste pour quelques petits contrats de réfections de rues et de ponceaux, ce fut aussi très calme du côté des municipalités.

ZONE **FRONTENAC**

Le sous-poste Frontenac connaît à nouveau une bonne année, comparable à celles précédentes. À la fin de l'année, les camionneurs auront dépassé le seuil de 100 jours de travail en moyenne, à l'exception des propriétaires de semi-remorques, pour lesquels la demande a été moins élevée pour ce type de véhicules. Le Ministère a fourni peu d'ouvrage cette année. Il y a eu une réfection d'un ponceau à Nantes, la finition du projet de réfection de la route 204 à Saint-Ludger et quelques petits projets de réfection de ponts. Les camionneurs du sous-poste ont participé à des travaux d'asphaltage et de réfection de rues dans une dizaine



Zone **Frontenac** – ① Chemin de la forêt Enchanté à Val-Racine. ② Chemin Ernest-Martin à Marston. ③ Reconstruction d'un ponceau sur le chemin de la Languette à Nantes. ④ Démantèlement des chemins d'accès de la nouvelle ligne d'Hydro-Québec. ⑤ Projet privé sur le boulevard des vétérans à Lac-Mégantic. ⑥ Travaux du MTMD sur la route 204 à Saint-Ludger. ⑦ Route du Morne à Lac-Drolet ⑧ L'entrepreneur Lafontaine et Fils engage souvent des camionneurs artisans pour ses projets privés. ⑨ Pavage Garneau fait souvent appel au sous-poste pour ses divers travaux d'asphaltage.

PHOTOS: FACEBOOK TRANSPORTEURS EN VRAC FRONTENAC.

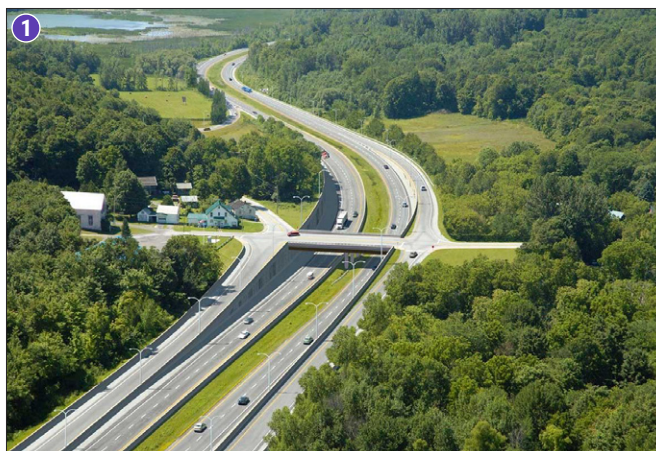


PHOTO: MTMD



PHOTO: ANCA

Zone **Missisquoi** – ❶ Le prolongement de l'autoroute 35 a été complété le 3 septembre 2025. Ce projet d'envergure, amorcé en 2009, vise à relier Montréal à la frontière américaine. ❷ Finalisation des travaux de remplacement des conduites souterraines de la rue Jacques-Cartier sur 1,8 km à Farnham.

de municipalités de la zone. Le sous-poste entretient une bonne relation avec les deux entrepreneurs principaux de la région. Cela permet aux camionneurs artisans de participer à des travaux dans certaines municipalités, même si l'organisme ne dispose pas de clauses préférentielles avec celles-ci. Hydro-Québec a aussi procuré un volume intéressant de transport grâce au démantèlement des chemins d'accès qui avaient servi à la construction de la ligne électrique en direction du Maine.

ZONE MÉGANTIC

Une année dans la moyenne pour le sous-poste Mégantic. L'activité a été tranquille jusqu'au début d'août, mais depuis, le volume d'ouvrage est à la hausse. Le Ministère n'avait pas planifié de projets cette année dans la zone Mégantic, mais il a quand même assuré un bon volume de transport grâce à ses activités de pavage, de rechargement de chemins et de creusage de fossés effectuées en régie. Les camionneurs artisans ont participé à quelques travaux de réfection de rues dans la ville de Thetford. Il y a également eu des petits contrats dans les municipalités de Plessisville, Inverness et Saint-Jacques-de-Leeds.

ZONE MISSISQUOI

Une bonne année pour le sous-poste Missisquoi. En 2025, le transport a débuté dès janvier grâce aux travaux de l'autoroute 35 et a été bien réparti tout au long de l'année. Cela fait contraste avec l'an passé où l'ouvrage avait été au ralenti jusqu'en septembre. Le dernier tronçon de l'autoroute 35, entre Saint-Sébastien et Saint-Armand, a été ouvert à la circulation en septembre 2025. Cette inauguration complète le prolongement de l'autoroute jusqu'à la frontière américaine. Les camionneurs ont participé à la reconstruction du réseau de distribution d'eau potable à Bedford, ainsi qu'au parachèvement des travaux d'aqueduc à Farnham, deux projets conjoints avec le ministère des Transports et ces municipalités. À Notre-Dame-de-

Stanbridge, la finalisation de la réfection du chemin de la Grande-ligne pour le MTMD et des travaux pour l'épuration des eaux pour la Municipalité ont été réalisés. Il y a aussi eu des réfections de rues dans les municipalités de Dunham et de Cowansville.

Le sous-poste déplore de ne pas pouvoir participer à un contrat de 12 millions à Clarenceville. Cet important projet consiste à alimenter 158 résidences en eau potable. Après avoir discuté avec la Municipalité, le sous-poste s'attendait à ce que les sept abonnés domiciliés à Clarenceville puissent travailler sur ce projet. Cependant, l'entrepreneur refuse de les embaucher en prétextant que, de la manière dont le contrat est rédigé, rien ne l'oblige à engager les camionneurs du sous-poste.

ZONE ORFORD

Tout comme l'an dernier, l'activité a été fortement sous la moyenne dans la zone Orford. Trois projets du Ministère ont procuré un peu d'ouvrage : l'asphaltage de la route 141 à Coaticook et de l'autoroute 10, ainsi que la réfection de la route 108 à Hatley. Les travaux de la Ville de Magog ont apporté moins d'ouvrage cette année et l'activité a été tranquille dans les autres municipalités. Il y a eu des petits projets de rechargement de chemins à Saint-Herménégilde, à Stanstead et à Stanstead-Est.

ZONE RICHMOND

Comme la plupart des sous-postes de la région 05, l'année 2025 s'avère très décevante pour le sous-poste Richmond. En effet, le sous-poste connaîtra l'un de ses pires bilans au cours des 15 dernières années. À la mi-octobre, les abonnés n'avaient enregistré qu'une moyenne de 60 journées de travail. Le sous-poste a été impliqué dans un seul projet d'importance, soit l'asphaltage de l'autoroute 55 dans le secteur Saint-François-Xavier-de-Brompton qui a requis de 12 à 15 camions pendant un mois. Les autres petits contrats du

Ministère se résument à la reconstruction de ponceaux et à la réfection de ponts. Quelques modestes contrats de réfection d'infrastructures et de pavage ont nécessité quelques camions pour de courtes périodes dans les municipalités de Danville, Saint-Denis-de-Brompton et Val-Joli.

ZONE SHEFFORD

Comme l'an dernier, le sous-poste Shefford a connu une activité plus tranquille que normalement. Le transport a débuté tard cette année pour les camionneurs artisans. Le Ministère ne proposait que deux projets significatifs, soit l'asphaltage du boulevard David-Bouchard et la réfection de la route 112 à Shefford. Les travaux de la Ville de Granby ont procuré moins d'ouvrage que d'habitude au sous-poste. En ce qui concerne les autres municipalités, les camionneurs ont participé à des projets de réfection de rues à Valcourt, Waterloo, Warden et Roxton Falls.

Hydro-Québec a apporté aux camionneurs un volume intéressant grâce à la construction de deux lignes électriques dans la zone. La construction d'une troisième ligne s'ajoutera en 2026. Ce projet s'inscrit dans un plan de modernisation du réseau électrique de l'Estrie. Au total, Hydro-Québec prévoit la construction de 5 nouveaux postes et lignes d'alimentation en Estrie, qui remplaceront 11 postes existants. De même, on installera 100 kilomètres de nouvelles lignes qui vont remplacer 239 kilomètres déjà implantées.

ZONE SHERBROOKE

Une année beaucoup plus tranquille que la normale pour le sous-poste Sherbrooke. Les deux grands donneurs d'ouvrage du sous-poste, le ministère des Transports et la Ville de Sherbrooke ont fourni moins de transport que d'habitude aux camionneurs du sous-poste. Les travaux du Ministère se résument à la réfection de quelques ponceaux à Compton et à Orford, ainsi qu'au parachèvement de quelques projets

amorçés l'an dernier. Les divers projets de réfection d'infrastructures souterraines, d'asphaltage et de prolongement de rues dans la ville de Sherbrooke ont apporté moins de travail en 2025 aux abonnés du sous-poste. Il y a eu peu de travaux proposés aux artisans dans les autres municipalités de la zone. Parmi ceux-ci, il y eu un contrat de transport de sable dans la municipalité de Waterville

ZONE WOLFE

Une année tranquille dans la zone Wolfe qui contraste nettement avec

les années précédentes. Les camionneurs termineront l'année avec environ 70 journées d'ouvrage, ce qui constitue l'un des bilans les plus faibles des 15 dernières années. Le Ministère n'avait aucun projet octroyé dans la zone cette année. Heureusement que l'addition de plusieurs petits contrats d'asphaltage, de creusage de fossés et de réfection de ponceaux, exécutés en régie pour le Ministère, a fini par générer un volume de transport intéressant. Les seuls travaux municipaux significatifs ont été la réfection d'infrastructures sur diverses rues de Weedon.



FORMATION SUR L'UTILISATION D'UN TÉLÉPHONE INTELLIGENT

UN PROJET DE
CAMO ROUTE
COMITÉ SECTORIEL DE MAIN-D'ŒUVRE DE L'INDUSTRIE DU TRANSPORT ROUTIER

Cette formation vous permettra de mieux comprendre les fonctionnalités de base de votre téléphone intelligent. Formation offerte gratuitement uniquement aux membres de l'ANCAI et aura lieu près de votre bureau de courtage.

Inscription à votre bureau de courtage

Places limitées. Faites vite!

AVEC LA PARTICIPATION DE :

ANCAI **monANCAI**

[Formulaire de demande de formation](#)

AVEC LA CONTRIBUTION FINANCIÈRE DE :

Commission des partenaires du marché du travail
Québec



CONDUITE HIVERNALE : ÉVITER LES RENVERSEMENTS DE CAMIONS OU DE REMORQUES

L'hiver impose des défis majeurs à tous les conducteurs, particulièrement aux professionnels du transport. Les incidents impliquant des camions à benne, notamment les renversements, demeurent trop fréquents dans des conditions peu favorables. Le froid intense, les routes glissantes, une visibilité réduite et les dépôts à neige avec des sols parfois inégaux augmentent significativement le risque d'accident pouvant entraîner des blessures graves, endommager le camion et mettre fin à une saison de travail. La plupart de ces situations peuvent pourtant être évitées avec quelques bons réflexes.

POURQUOI UN CAMION SE RENVERSE-T-IL ?

Un camion à benne se renverse quand son centre de gravité dépasse sa base d'appui. Ce déséquilibre arrive le plus souvent pendant le déchargement, surtout quand la benne est levée au maximum.

Les principales causes sont :

- un sol inégal ou instable, souvent dans les dépôts à neige;
- une charge mal répartie (neige tassée ou gelée d'un seul côté);
- un vent latéral fort pendant le levage;
- une manœuvre brusque ou un déchargement en pente;
- un mauvais entretien du système de levage.

Ces facteurs, lorsqu'ils sont considérés individuellement, peuvent sembler anodins, mais ensemble, ils augmentent le risque de renversement.

LES BONS RÉFLEXES À ADOPTER

1. Ronde de sécurité avant chaque départ, pour s'assurer que tout est en ordre sur le camion et/ou la remorque;
2. Vérification des capteurs et alarmes de sécurité avant chaque départ;
3. Inspection du terrain avant de lever la benne. Si le sol est mou ou inégal, il est préférable de changer d'endroit;
4. Répartition de la charge uniformément pour éviter que la neige gelée se coince d'un seul côté;
5. Éviter de lever la benne au complet si vous sentez un déséquilibre ou du mouvement latéral;
6. Ralentir le rythme : mieux vaut une manœuvre prudente qu'un basculement en quelques secondes;
7. Entretien régulier du système hydraulique et des axes.

ALARMES DE BENNE LEVÉE : UNE OBLIGATION QU'IL NE FAUT PAS CONTOURNER

Depuis le 24 avril 2019, le Code de la sécurité routière du Québec exige que tous les camions à benne soient munis d'un témoin lumineux et d'un avertisseur sonore qui s'activent lorsque la benne n'est pas complètement abaissée.

Ce dispositif, obligatoire depuis le 1^{er} septembre 2020, vise à éviter les accidents causés par une benne restée levée, tels que les collisions avec des ponts ou fils électriques et les renversements.

Malgré cette obligation, il arrive encore que des alarmes soient désactivées ou contournées, parce qu'elles « bipent trop souvent », ou parce qu'un capteur est défectueux.



Rappelons-le toutefois : cette alarme n'est pas un irritant, mais un garde-fou vital. Elle peut vous sauver la vie, vous éviter des dommages coûteux et protéger votre gagne-pain.

Quelques conseils simples :

- testez le témoin lumineux et l'alarme sonore avant chaque départ;
- ne coupez jamais les fils ;
- ne neutralisez jamais le capteur ;
- si le système s'active trop souvent, faites-le réparer plutôt que de le désactiver;
- rappelez-vous que vous êtes votre propre gestionnaire de sécurité.

Sur un chantier ou dans un dépôt, un bip au bon moment peut être le seul élément qui vous empêche de frapper une structure, un fil électrique, etc., ou de renverser votre camion.

EN CONCLUSION

Le déneigement est un métier de rigueur et d'expérience. En prenant le temps de vérifier le terrain, de répartir la charge et de respecter les dispositifs de sécurité, vous protégez à la fois votre santé, votre équipement et votre réputation.

Chaque manœuvre compte.

PROGRAMME TAP

Transport **Avantage Plus**



TRANSPORTEURS*, profitez des nombreuses offres de nos partenaires



Consultez le site www.ancai.com pour obtenir plus d'information ou pour télécharger les formulaires d'inscription.



GEOTAB
Dispositif de consignment électronique (DCE)
Offre exclusive
ancai.attrix.ca



ASSURANCES DE DOMMAGES POUR LES CAMIONS
Éric LaBrecque
418-425-1287



Obtenez des rabais allant de 37% à 47% sur les prix de détail suggérés, à l'achat de pneus Bridgestone.
Contactez votre détaillant autorisé.



Économisez jusqu'à 70% sur les tarifs réguliers des compagnies de messagerie.
Tél.: 1-866-320-8383
www.flagshipcompany.com/fr/ancai



GARANTIE CANADIENNE DES CAMIONS
Rabais à l'achat d'une garantie prolongée.
Evgenii Inozemtcev:
647-398-9011
sales@ctwarranty.ca



Prix très compétitifs sur le carburant partout au Québec dans les 125 stations Harnois Énergies et Esso.
Demandez votre carte Harnois Énergies.



Rabais du manufacturier de **2000 \$ US** à l'achat d'un modèle T880 ou W990



Cabinet en assurance de personnes
Programme d'assurance complet: invalidité, vie, soins médicaux et bien plus.
1 800 363-5656
info@cabinetmra.com



Présentez votre carte ANCAI dans un magasin NAPA pour avoir accès à des prix privilégiés.



Les membres bénéficient des **prix privilégiés ANCAI** sur présentation de leur carte de membre.



Obtenez des rabais atteignant 40 % des prix de détail suggérés, à l'achat de pneus Yokohama.
Contactez votre détaillant autorisé.



Le programme TAP c'est payant !

* Les offres du Programme TAP sont aussi valides pour les entreprises de camionnage non-membres de l'ANCAI, au coût de 400 \$ par année. L'ANCAI se réserve le droit de refuser une demande d'adhésion. Le formulaire d'adhésion pour les Membres associés est disponible sur le site de l'ANCAI (www.ancai.com).

Québec fait une croix sur sa réforme du régime forestier

Le gouvernement de François Legault jette aux pou- belles sa controversée réforme du régime forestier, après un été marqué par des critiques venues de toutes parts.

Le premier ministre en a fait l'annonce le jeudi 25 sep- tembre devant les membres de la Fédération québé- coise des municipalités (FQM) lors de son congrès annuel à Québec. « On a un nouveau ministre [des Res- sources naturelles et des Forêts, Jean-François Simard]. Je lui ai donné comme mandat de repartir à zéro », a-t-il lancé devant un parterre qui lui a aussitôt réservé une pluie d'applaudissements.

Le projet de loi 97 « visant principalement à moderniser le régime forestier » ne sera donc pas ressuscité par le gouvernement à la reprise des travaux parlementaires. Cette réforme, déposée en avril par l'ex-ministre Maité Blanchette Vézina, proposait de réserver environ 135 000 km² de territoire à l'industrie forestière. Dans ces secteurs, nommés « zones d'aménagement fores- tier prioritaire », il aurait été impossible de lancer tout nouveau projet d'aire protégée, d'écosystème forestier exceptionnel, de milieu humide d'intérêt ou de réserve faunique.

Le projet de loi, que le gouvernement avait élaboré selon le concept de « triade » — la séparation du terri- toire en trois zones : de conservation, d'exploitation et multi-usage —, avait suscité la grogne des Premières Nations, de pourvoyeurs, d'élus municipaux, d'environ- nementalistes et même de certains acteurs de l'indus- trie forestière durant l'été.

SOURCE : François Carabin, *Le Devoir*, 25 septembre 2025

Nouveaux tarifs américains de 10 % sur le bois d'œuvre

Une nouvelle tuile s'abat sur l'industrie forestière cana- dienne. Le 30 septembre, Washington annonçait des droits de douane de 10 % sur les importations de bois d'œuvre, en plus de tarifs de 25 % sur les importations d'armoires de cuisine, de meubles-lavabos et d'autres produits rembourrés en bois.

Les circonstances actuelles et la quantité des importa- tions dans ce secteur menacent de nuire à la sécurité nationale, a indiqué la Maison-Blanche. En raison de l'état de l'industrie du bois aux États-Unis, le pays pour- rait ne pas être en mesure de répondre à la demande en produits de bois essentiels à la défense nationale et aux infrastructures critiques.

Ces nouveaux droits de douane sont entrés en vigueur le 14 octobre. Toutefois, selon Washington, ils pour- raient augmenter à compter du 1^{er} janvier prochain pour atteindre 30 % pour les produits à base de bois et 50 % pour les armoires de cuisine acheminés aux États- Unis en provenance de pays qui n'auront pas scellé d'ici là un accord commercial avec Washington.

Principal fournisseur des États-Unis en bois d'œuvre, le Canada devrait être le plus affecté par cette décision, d'autant plus que les producteurs canadiens faisaient déjà face à des taxes américaines punitives de 35 % en raison d'une querelle de longue date sur le dumping et les aides publiques canadiennes.

L'utilisation des tarifs douaniers est une constante du second mandat de Donald Trump, créant de nouveaux obstacles pour les entreprises déjà confrontées à des chaînes d'approvisionnement perturbées, à l'augmen- tation des coûts et à une incertitude des consommateurs.

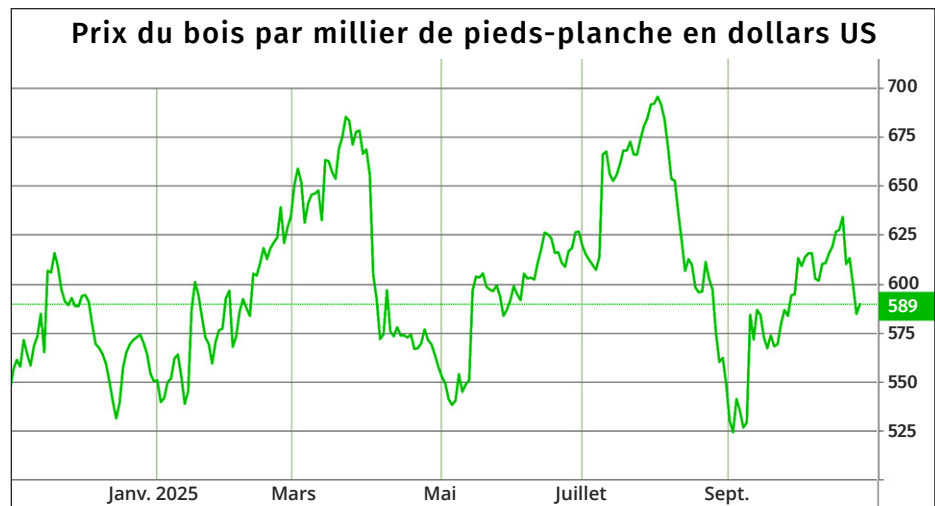
SOURCE : Radio-Canada, 30 septembre 2025

LE HAUT NIVEAU DES INVENTAIRES FAIT BAISSER LE PRIX

Le prix du bois d'œuvre ont chuté sous la barre des 590 \$ par millier de pieds-planche, leur plus bas niveau en un mois. Le ralentissement de l'activité im- mobilière aux États-Unis et l'aug- mentation des importations avant l'imposition des tarifs douaniers ont laissé les grossistes submer- gés de stocks, tandis que les droits de douane américains ac- cumulés sur les importations cana- diennes et l'incertitude com- merciale ont fait baisser les prix. La construction résidentielle aux États-Unis a ralenti, les mises en chantier ayant chuté de 8,5 % en août et les permis de construire étaient en baisse. De nombreux acheteurs américains ont aug-

menté leur inventaire en prévision des droits de douane à l'importation prévus plus tôt cet automne, laissant

les distributeurs écouler les stocks ex- cédentaires avant le retour de nou- velles commandes.



MC Forêt redonne vie à l'ancienne usine Forex de Mont-Laurier

L'industrie forestière de Mont-Laurier retrouve un souffle nouveau. L'entreprise MC Forêt inc., bien connue dans la région pour ses activités en foresterie et en récolte de bois feuillu, vient de faire l'acquisition de l'ancienne usine de transformation de Forex, fermée depuis plus de deux ans.

Pour Michel Caron, président et fondateur de MC Forêt, cette acquisition marque une étape charnière dans l'évolution de l'entreprise. « Pour nous, c'est une acquisition stratégique. MC Forêt existe depuis 1996, donc depuis près de 30 ans. On est spécialisés dans la récolte, l'aménagement des feuillus et les coupes partielles. Cette usine-là, qui appartenait autrefois à Forex, faisait déjà affaire avec nous pour ses approvisionnements », souligne M. Caron.

L'entreprise, qui compte déjà plusieurs divisions — foresterie, marteleurs et inventaires, sylviculture et récolte — voyait depuis quelques années une baisse

d'activité en raison de l'arrêt des usines de sciage de feuillus. « Avec l'acquisition de cette usine, on consolide nos activités et on se dote d'une garantie d'approvisionnement », dit M. Caron.

La transaction a été réalisée en partenariat avec Les Chargements Éric Turpin inc., une entreprise bien implantée dans la région. « C'est un mariage de raison. Turpin est très fort sur le plan opérationnel — la cour et l'usine seront sous leur supervision. De notre côté, MC Forêt se concentrera sur l'approvisionnement, l'administration et l'investissement », résume M. Caron.

L'entreprise prévoit créer environ 90 emplois à terme, dont 30 dans l'usine et 60 en forêt, sans compter les retombées dans le transport et les services régionaux. Le président souligne que le sciage de feuillus requiert une expertise particulière : « C'est plus complexe que le résineux, explique-t-il. Tout repose sur la qualité du bois et les hauts grades. On veut s'assurer que notre main-d'œuvre soit bien formée dès le départ. »

SOURCE : Maxim Ouellette-Legault, l'Info du Nord 24 oct. 2025.

CAMIONS ET INSCRIPTIONS À VENDRE

KENWORTH T440 2013 AVEC PERMIS RÉGION 03



Cummins ISL9 370 hp, 340 600 km, 14 080 hrs. Allison 3000 RDS. Suspension : 16-46-46. Full lock ratio 5.57. Balance Vision 08. Boîte AT 15,5 pi, panneaux à neige inclus. Prix du camion : 95 000 \$
Prix inscription : 12 000 \$
AVEC ou SANS inscription au Registre de camionnage en vrac région 03.
Zone : Montmorency
Sébastien : (418) 808-8008

PETERBILT 2014 AVEC 2 REMORQUES



Moteur Cummins 500 hp 1140 000 km. Full lock : 80 000 \$.
REMORQUE ABS 2017 à courroie
3 essieux 37 pieds 90 000 \$.
REMORQUE MIDLAND 2005 2 essieux

26 pieds super propre: 45 000 \$.
Les items peuvent être vendus séparément. Possibilité d'achat d'inscription : 25 000 \$.
AVEC ou SANS inscription au Registre de camionnage en vrac région 04.
Zone : Arthabaska
Jacques: 819 990-2552

INTERNATIONAL 1986 AVEC PERMIS RÉGION 07



Moteur Cat 400B, transmission 8LL. Plusieurs travaux effectués en 2020. Inspection faite le 4 novembre 2024. Prix camion : 50 000 \$.
Inscription : 15 000 \$.
Avec inscription au Registre de camionnage en vrac région 07.
Zone : Haute-Gatineau
(819) 449-1180

REMORQUE TRAILMOBILE



Remorque Trailmobile 1977, 26 pieds avec diabolos : 20 000 \$.
(819) 449-1180

INSCRIPTIONS SEULEMENT RÉGION 01

Aucune inscription à vendre.

RÉGION 02

Aucune inscription à vendre.

RÉGION 03

Zone : Charlevoix
Avec ou sans camion
418-665-5039

Zone : Charlevoix – Avec camion
418-435-2305

Zone : Portneuf
Réal : 418 285-7611

Zone : Portneuf
François : 418-285-7896

Zone : Rivière-du-Loup
Clément : 418-963-3832
418-860-1297 (cell.)

RÉGION 04

Zone : Arthabaska. 25 000 \$
Jacques: 819 990-2552

RÉGION 05

Zone Brome
Stéphanie : 450-830-9214

Zone Frontenac
Alex : 819-582-9651

Zone Missisquoi
Charles : 450-272-6294

Zone Richmond
Jean-Guy : 819-845-3595

Zone Sherbrooke
10 000 \$
Sébastien : 819 239-9237

Zone Sherbrooke
3 inscriptions
Robert : 819 574-9622
Nancy : 819 820-1213

Zone Sherbrooke
Samuel : 819 347-4343

Zone Frontenac
Patrick : 819 582-2834

RÉGION 06

Aucune inscription à vendre.

RÉGION 07

Zone Haute-Gatineau
15 000 \$
(819) 449-1180

RÉGION 08

Zone Abitibi-Est
Claude : (819) 856-7759

Zone Matagami-Quévillon
Jean-Yves : 819 712-3118

RÉGION 09

Zone Baie-Comeau
Georges : 418 939-2272/418 297-5449

Zone Baie-Comeau
Jean-Marc : 418 295-5817

Zone Baie-Comeau
Serge : 418 445-1871

RÉGION 10

Aucune inscription à vendre.

Voir aussi: ancai.com/services/camions-et-inscriptions-a-vendre

TRACTION

Présentez votre carte de membre ANCAI pour obtenir des **PRIX PRIVILÈGES**

en mentionnant le compte #50002

Traction est votre source complète

-  **500 000 pièces**
pour véhicules lourds
-  **1 000 marques**
-  Un **service personnalisé**
exceptionnel
-  Une équipe d'expérience
à vos côtés depuis **plus**
de 60 ans



**Magasinez en ligne
au Traction.com** et
suivez-nous sur Facebook
pour ne pas manquer nos
promotions !

Plus de **120 magasins Traction** au Canada,
dont **30 au Québec** pour mieux vous servir.

AMOS
819-732-8293
ANGE-GARDIEN
450-293-3193
ANJOU
514-324-1433
BAIE-COMEAU
418-296-3332
BOUCHERVILLE
450-641-8600
CHICOUTIMI
418-543-2424

DELSON
450-638-4011
GATINEAU
819-893-6633
JOLIETTE
450-752-4727
LAC-MÉGANTIC
819-583-6698
LA MALBAIE
418-665-4475
LA SARRE
819-333-2211

LA TUQUE
819-523-4465
LAVAL
450-667-3375
LEBEL-SUR-QUÉVILLON
819-755-8808
LÉVIS
418-834-4449
MONT-LAURIER
819-623-6636
QUÉBEC
418-656-1022

RIMOUSKI
418-724-4176
RIVIÈRE-ROUGE
819-275-2576
ROUYN-NORANDA
819-764-3271
SAINT-CLET
450-456-3614
SAINT-FÉLICIEN
418-679-8660
SAINT-GEORGES
418-228-8034

SAINT-LAURENT
514-332-1003
SEPT-ÎLES
418-962-5225
SHERBROOKE
819-566-7322
STE-AGATHE-DES-MONTS
819-774-0431
TROIS-RIVIÈRES
819-693-5025
VAL-D'OR
819-824-3639



Autorisation du port d'une arme à feu pour les contrôleurs routiers

Le ministre des Transports et de la Mobilité durable, M. Jonatan Julien, et le ministre de la Sécurité publique, ministre responsable des Relations avec les Premières Nations et les Inuit et ministre responsable de la région du Nord-du-Québec, M. Ian Lafrenière, ont annoncé hier la décision du gouvernement de munir les contrôleuses routières et les contrôleurs routiers d'une arme à feu. Cette mesure répond à l'une des 27 exigences du jugement du Tribunal administratif du travail (TAT) visant à renforcer la sécurité des contrôleurs routiers.

La SAAQ entreprendra les démarches nécessaires à la mise en œuvre de cette décision, dont la qualification et la formation des contrôleuses et contrôleurs routiers ainsi que l'élaboration des directives pour encadrer l'utilisation de ce nouvel équipement. Le retour progressif des contrôleurs routiers se fera d'ici quatre à six mois. Plusieurs dérogations formulées par le TAT doivent également être répondues avant leur retour complet sur le réseau routier. La SAAQ, en collaboration avec ses partenaires, dont la CNESST, déploie tous les efforts requis pour organiser méthodiquement les prochaines actions. La sécurité de la population et des contrôleurs routiers demeurera toujours une priorité.

Entre-temps, Contrôle routier Québec (CRQ) continuera d'assumer sa mission, notamment en menant des opérations concertées avec les partenaires policiers. Il est donc important de continuer à respecter la réglementation en vigueur.

La saison hivernale arrive à grands pas

Contrôle routier Québec diffusera gratuitement des séances d'information et de sensibilisation en visioconférence concernant la réglementation entourant les véhicules affectés au déneigement.

Deux dates vous sont proposées :

6 novembre, de 13 h 30 à 15 h 30

8 novembre, de 9 h 30 à 11 h 30

Ces activités sont offertes à tous, notamment aux associations et aux intervenants qui désirent rafraîchir leurs connaissances avant la reprise des activités hivernales. La conférence, couvrant une variété de sujets, traitera principalement de la réglementation encadrant les opérations de déneigement.

Ces séances seront également l'occasion de discuter avec les intervenants de CRQ. La durée prévue des conférences est d'environ 120 minutes.

Pour vous inscrire à l'une des deux séances, écrivez à l'adresse vpcsv.prevention.sensibilisation@saaq.gouv.qc.ca.

Peterbilt livre son premier modèle 567 de classe 8 fabriqué au Québec

Peterbilt annonçait le 29 septembre dernier la livraison de son premier modèle 567, fabriqué à l'usine PACCAR de Sainte-Thérèse, au Québec, à Environmental 360 Solutions. Cette capacité de production accrue témoigne des efforts constants de Peterbilt pour fabriquer des camions au Canada pour les clients canadiens.



« La stratégie de fabrication flexible de Peterbilt nous permet de fabriquer des camions localement, sur les marchés où ils sont vendus. Au Canada, nous sommes en mesure d'étendre notre production de camions moyens à celle du modèle 567 et d'autres véhicules lourds, y compris les véhicules électriques, à mesure que la demande augmentera », a déclaré Tina Albert, directrice générale adjointe des opérations de Peterbilt. « Nous sommes fiers de construire des camions Peterbilt au Canada pour répondre aux besoins de nos clients canadiens », a ajouté M^{me} Albert.

Ce modèle canadien 567 a été construit pour Environmental 360 Solutions (E360), dont le siège social est situé en Ontario. Ce jalon « Fabriqué au Canada » témoigne du dévouement de nos équipes des ventes canadiennes et de Sainte-Thérèse, dont l'engagement envers l'excellence continue de répondre aux normes les plus élevées en matière de qualité, d'innovation et de satisfaction client. L'augmentation de la capacité de production de cette usine permettra à Peterbilt de mieux répondre à la demande croissante tout en soutenant l'économie canadienne et en mettant en valeur la force du talent manufacturier local.

Paccar met à pied 300 travailleurs à son usine de Sainte-Thérèse

Le fabricant américain de camions Paccar a mis à pied 300 travailleurs à son usine de Sainte-Thérèse, a indiqué le 22 octobre le syndicat Unifor. Les 300 travailleurs mis à pied deviennent les dernières victimes de la guerre tarifaire que les États-Unis nous livrent, déplore Unifor dans un communiqué.

Le 17 octobre, le président américain Donald Trump a signé un décret imposant des droits de douane de 25 % sur les camions de poids moyen et lourd à partir du 1^{er} novembre. L'usine de Sainte-Thérèse assemble des camions de classes 5, 6 et 7 principalement destinés au marché américain.

ORGANISMES DE COURTAGE EN CAMIONNAGE EN VRAC AFFILIÉS À L'ANCAI

ZONES DE COURTAGE DIRECTEUR/DIRECTRICE TÉLÉPHONE TÉLÉCOPIEUR

RÉGION 01 GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE

BONAVENTURE	Irika Boudreau	(418) 388-2949	(418) 388-2309
GASPÉ	Christian-Michel Boulay	(418) 269-5353	(418) 269-2550
GASPÉ-NORD	Gaëtan Savard	(418) 763-5342	(418) 763-7242
GASPÉ-SUD	Mark Wall	(418) 689-4804 #6	(418) 689-3687
ÎLES-DE-LA-MADELEINE	Johanne Lapierre	(418) 986-2154	(418) 986-1451
MATANE	Steve Castonguay	(418) 562-1434	(418) 562-9079
MATAPÉDIA	Johanne Arguin	(418) 629-7336	(418) 756-5244
RIMOUSKI	Julie Sirois	(418) 724-2724	(418) 724-9534

RÉGION 02 SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

CORPORATION DES CAMIONNEURS EN VRAC DE LA RÉGION 02 INC.

Daniel Tremblay, directeur régional (418) 548-7121 (418) 548-3609

CHICOUTIMI			
DUBUC-NORD	Dominique Gagnon	(418) 698-8722	(418) 698-1400
DUBUC-SUD	France Tremblay	(418) 544-4944	(418) 544-8814
JONQUIÈRE	Chantal Veilleux	(418) 547-7510	-
LAC-SAINT-JEAN	Sandra Allard	(418) 662-5923	(418) 662-5425
ROBERVAL	Martine Hudon	(418) 679-2627	(418) 679-9497

RÉGION 03 QUÉBEC-BAS-SAINT-LAURENT

LES TRANSPORTEURS EN VRAC RÉGION 03 INC.

Stéphano Bolduc, directeur régional (418) 681-7315 (418) 681-7948

Interzone: (418) 906-7316

APPALACHES	Guylaine Labbé	(418) 625-9383	(418) 982-0771
BEAUCE-NORD	Brigitte Poulin	(418) 397-6971	(418) 397-6971
BEAUCE-SUD	Robert Talbot	(418) 382-1221	(418) 382-3777
CHARLEVOIX	Raphaël Gilbert	(418) 439-3976	(418) 439-3977
CHAUVEAU-QUÉBEC	Sylvie Pichette	(418) 623-5492	(418) 623-8371
KAMOURASKA	Josée Charest	(418) 492-9496	(418) 492-3954
LOTBINIÈRE	Gyslaine Duval	(418) 728-3021	(418) 728-5044
MONTMAGNY/L'ISLET	Lianne Bastien	(418) 246-2432	(418) 246-2437
MONTMORENCY	Poste vacant	(418) 661-0296	(418) 661-8815
PORTNEUF	Martine Plamondon	(418) 337-3669	(418) 337-4663
RIVE-SUD (Lévis)	Carole Morisset	(418) 839-0972	(418) 839-8356
RIVIÈRE-DU-LOUP	Sylvie Lajoie	(418) 867-2515	(418) 867-5333
SAINTE-FOY	Lucie Desmarais	(418) 872-9116	(418) 872-9117
TÉMISCOUATA	Francine Michaud	(418) 899-6386	(418) 899-1552

RÉGION 04 MAURICIE - CENTRE-DU-QUÉBEC

LES TRANSPORTEURS EN VRAC DE LA RÉGION 04 INC.

Isabelle Gélinas, directrice administrative (819) 373-4602 (819) 373-7241

ARTHABASKA	Josée Robidoux	(819) 357-6393	(819) 752-9400
CHAMPLAIN	Mariève St-Arnaud	(819) 668-7821	-
DRUMMOND	Véronique Autotte	(819) 474-3281	(819) 477-0840
GRAND SHAWINIGAN			
LAVIOLETTE	Harold Bédard	(819) 691-5144	-
MASKINONGÉ	Anne Philibert	(819) 296-2476	(819) 296-2208
NICOLET	Alexandre Gargoura	(819) 233-9545	(819) 233-2650
TROIS-RIVIÈRES	Rita Dumas	(819) 697-7465	(819) 375-8688

RÉGION 05 ESTRIE

POSTE DE TRANSPORT EN VRAC DE LA RÉGION 05 INC.

Nancy Gagnon, directrice régionale (819) 562-3827

BROME	André Pépin	(450) 534-2845	(450) 534-5543
COMPTON			
ORFORD	Taylor Keefe	(819) 875-1616	(819) 875-2266
FRONTENAC	Vicky Robert	(819) 583-4242	-
MÉGANTIC	Brigitte Denis	(418) 332-2685	(418) 338-2386
MISSISQUOI	Chantal Courchesne	(450) 531-1291	(450) 955-6300
RICHMOND	Harry Lodge	(819) 839-3766	(819) 839-3016

ZONES DE COURTAGE DIRECTEUR/DIRECTRICE TÉLÉPHONE TÉLÉCOPIEUR

RÉGION 05 ESTRIE (suite)

SHEFFORD	Lucie Cotnoir	(450) 375-2331	(450) 956-0635
SHERBROOKE	Maryse Barrette	(819) 563-4767	(819) 563-4769
WOLFE	Linda Gaudreau	(819) 887-1115	(819) 877-2371

RÉGION 06 MONTÉRÉGIE-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE

POSTE DE CAMIONNAGE EN VRAC RÉGION 06 INC.

Jean-Pierre-Garand, directeur (450) 464-5000 (450) 464-2105

ARGENTEUIL	Linda Laplante	(819) 324-6376 cell	(450) 472-2916 bur
DEUX-MONTAGNES	Marcel Soucy	(514) 977-4616 cell	(450) 472-2916 bur
LAURENTIDES	Linda Laplante	(819) 324-6376 cell	(450) 472-2916 bur
RICHÉLIEU	Stéphane Maisonneuve	(514) 444-4103 cell	(450) 464-5000 bur
SAINT-HYACINTHE	Stéphane Maisonneuve	(514) 444-4103 cell	(450) 464-5000 bur
TAILLON	Marcel Paquin	(514) 919-4815 cell	(450) 464-5000 bur
VERCHÈRES	Stéphane Maisonneuve	(514) 444-4103 cell	(450) 464-5000 bur

POSTES INDÉPENDANTS DE LA RÉGION 06

ARGENTEUIL	Julie Davrieux	(450) 562-0403	(450) 562-9659
BEAUHARNOIS-SALABERRY			
CHÂTEAUGUAY-HUNTING.	Martyne Hamelin	(450) 371-6161	(450) 371-2927
BERTHIER (Lanaudière)	Lysanne Duhaime	(450) 835-7288	(450) 835-7188
JOLIETTE	Jean-Pierre Fréchette	(450) 752-2048	-
LAPRAIRIE-NAPIERVILLE	Bruno Connolly	(450) 444-2943	(450) 444-4862
L'ASSOMPTION			
MONTCALM	Karine Ebacher	(450) 588-5230	-
SAINT-JEAN	Michelle Pelletier	(450) 358-4080	(450) 347-3353
TERREBONNE	Julie Davrieux	(450) 565-2538	(450) 565-1088
VAUDREUIL-SOULANGES	Brigitte Castonguay	(450) 456-9615	(450) 456-3294

RÉGION 07 OUTAOUAIS

HAUTE-GATINEAU			
PONTIAC	Vicky Gauthier	(819) 441-1555	(819) 441-1777
LABELLE	Manon Sirard	(819) 499-9444	(819) 585-4636
OUTAOUAIS	Paul De Rainville	(819) 595-9060	(819) 595-8784
PAPINEAU	Pamela Sabourin	(819) 962-5055	(819) 427-6117

RÉGION 08 ABITIBI-NORD-DU-QUÉBEC

ABITIBI-EST (Val-d'Or)	Caroline Carle	(819) 825-5911	(819) 825-0306
ABITIBI-OUEST			
TÉMISCAMINGUE	Isabelle Moisan	(819) 333-2547	(819) 333-2706
AMOS	Chantale Dostie	(819) 727-1284	(819) 727-1717
BAIE-JAMES	François Béchand	(418) 770-7044	-
CHIBOUGAMAU	Julie Simard	(418) 748-6415	(418) 748-3513
MATAGAMI-QUÉVILLON	Bianca Béchand	(819) 755-0387	(819) 755-3431
ROUYN-NORANDA	Ann Chevrier	(819) 762-6555	(819) 762-6556

RÉGION 09 CÔTE-NORD

BAIE-COMEAU	Véronique Tremblay	(418) 589-7621	(418) 589-4439
FORESTVILLE	Manon Pedneault	(418) 587-4548	(418) 587-6749
HAVRE-SAINT-PIERRE			
NATASHQUAN	Karina Thériault	(418) 538-1366	(418) 538-1941
SEPT-ÎLES			
PORT-CARTIER	Sonia Gallant	(418) 962-3901	(418) 962-2762

RÉGION 10 MONTRÉAL (ÎLE) - LAVAL

TRANSVRAC MONTRÉAL-LAVAL			
Directeur général	Ion Curos	(514) 332-9742	(514) 332-9749

FORÊT

REGROUPEMENT DES TRANSPORTEURS FORESTIERS DU QUÉBEC

Mario Beaulieu, directeur forestier Tél. : (819) 856-7661
Responsable du Programme TAP de l'ANCAI

TRACTION

PROMOTION

POUR MEMBRES ANCAI

VALIDE DU 15 JUIN 2025 AU 15 JUIN 2026

PRÉSENTEZ VOTRE
CARTE DE MEMBRE
ANCAI ET OBTENEZ
— DES PRIX —
AVANTAGEUX

TechnoFlex, est l'un des plus grands fabricants de toiles de remplacement pour les bennes basculantes de camions et remorques au Canada.

- ▶ **POLYVALENCE :** Autant pour les camions avec le transport en vrac de l'asphalte et du gravier que pour les remorques avec le transport de pièces métalliques, entre autres.
- ▶ **FIABILITÉ :** Grâce aux connaissances approfondies du domaine du transport et du camionnage, TechnoFlex a créé des toiles qui n'ont tout simplement pas d'équivalent sur le marché en termes de solidité et de fiabilité.
- ▶ **RAPIDITÉ SUR MESURE :** Toutes les toiles de grandeurs standards sont disponible en entrepôt. Si vous avez besoin d'une toile sur mesure, TechnoFlex la fabrique et la livre en 48 h et ce, partout au pays.

TOILES DE MÈCHES TECHNOFLEX

TECHNOFLEX

90 po X 22 pi	TFMN90X22R	224,99 \$
---------------	------------	------------------

93 po X 23 pi	TFMN93X23R	234,99 \$
---------------	------------	------------------

84 po X 22 pi	TFMN84X22R	224,99 \$
---------------	------------	------------------

88 po X 18 pi	TFMN88X18R	197,99 \$
---------------	------------	------------------



Des frais de livraisons peuvent s'appliquer.

Contactez votre représentant Traction dès aujourd'hui pour plus de détails. Disponible en magasin ou sur commande.

traction.com

NOUVEAUTÉ EXCLUSIVE AUX MEMBRES ANCAI

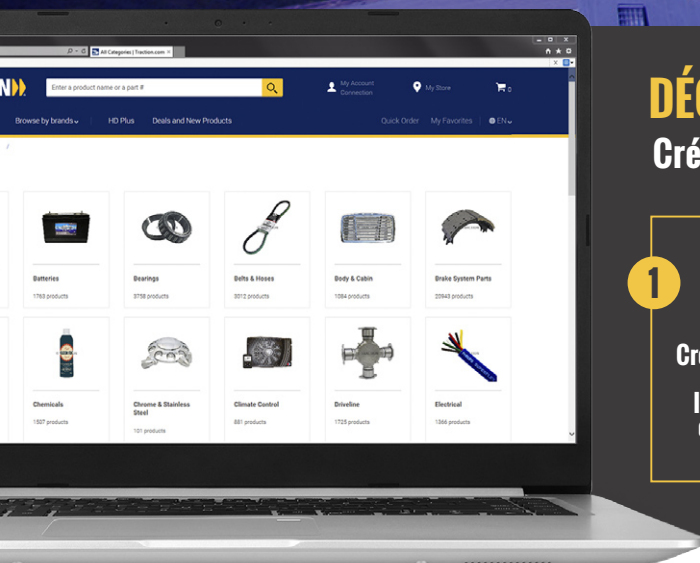
TRACTION



GAMME COMPLÈTE DE PIÈCES POUR CAMIONS
LOURDS ET REMORQUES



VALEUR ET SERVICE EXCEPTIONNELS



DÉCOUVREZ NOTRE SITE DE COMMANDE EN LIGNE

Créez un compte-invité en moins de 5 minutes et commandez en ligne

1



Créez votre accès,
Choisissez:
Inscrivez-vous
comme client
d'Ancai

2



Magasinez

3



Livraison ou
ramassage en
magasin

4



Payez à la
réception de
la pièce
seulement

- Prix privilèges ANCAI
- Inventaire disponible
- Promotions en cours
- Recherche par numéro ou catégorie de pièce, mots-clés ou marques
- Photos et détails techniques des produits
- Liste de favoris
- Et bien plus...

Visitez **traction.com** 
et accédez à 500 000 produits
aux bouts de vos doigts.



SCANNEZ POUR CRÉER
VOTRE ACCÈS MAINTENANT

Plus de **120 magasins** au Canada, dont **30 au Québec** pour mieux vous servir.

Traction fier **partenaire de**
ANCAI

AMOS
819-732-8293

BOUCHERVILLE
450-641-8600

LAC-MÉGANTIC
819-583-6698

LAVAL
450-667-3375

OTTAWA
613-742-1209

ROUYN-NORANDA
819-764-3271

SAINT-LAURENT
514-332-1003

TROIS-RIVIÈRES
819-693-5025

ANGE-GARDIEN
450-293-3193

CHICOUTIMI
418-543-2424

LA MALBAIE
418-665-4475

LEBEL-SUR-QUÉVILLON
819-755-8808

QUÉBEC
418-656-1022

SAINT-CLET
450-456-3614

SEPT-ÎLES
418-962-5225

VAL-D'OR
819-824-3639

ANJOU
514-324-1433

DELSON
450-638-4011

LA SARRE
819-333-2211

LÉVIS
418-834-4449

RIMOUSKI
418-724-4176

SAINT-FÉLICIEN
418-679-8660

SHERBROOKE
819-566-7322

BAIE-COMEAU
418-296-3332

GATINEAU
819-893-6633

LA TUQUE
819-523-4465

MONT-LAURIER
819-623-6636

RIVIÈRE-ROUGE
819-275-2576

SAINT-GEORGES
418-228-8034

STE-AGATHE-DES-MONTS
819-774-0431